

# SRADDET

## Rapport d'étape

### Partie 1 : Diagnostic régional



Une région **attractive**, des **territoires** moteurs,  
un développement **équilibré**.

Novembre 2017

#granddessein hdf





# SOMMAIRE DU DIAGNOSTIC

<b>PARTIE I : Une région en mutations</b>	<b>7</b>
A Une région productive confrontée aux défis environnementaux	7
B Une transformation des modes de production qui vient perturber les logiques de création d'emplois	8
C Une société de la connaissance et du bien-être qui reste à pleinement intégrer	10
D Une ouverture des sociétés qui oblige les institutions à s'adapter	11
<b>PARTIE II : Différents systèmes aux interactions complexes</b>	<b>13</b>
A Une région aux héritages en reconversion	13
B Des espaces de vie pluriels et diversifiés articulés autour de systèmes territoriaux d'envergure variable	16
C Une région de contrastes économiques	20
D Une ouverture géographique importante mais des enclavements qui subsistent	23
E Une région confrontée à de fortes disparités sociales et territoriales	27
<b>PARTIE III : Conclusion</b>	<b>33</b>







# LE DIAGNOSTIC

Le diagnostic présenté dans ce document d'orientation répond aux ambitions de l'Article R.4251-2 Décret du 3 août 2016 relatif à l'élaboration du SRADDET : « Le rapport du schéma fait la synthèse de l'état des lieux de l'aménagement, du développement durable et de l'égalité des territoires dans la région, identifie les enjeux dans les domaines de compétence du schéma, expose la stratégie régionale et fixe les objectifs qui en découlent. ». Il constitue une synthèse d'éléments de diagnostics produits par la Région et ses partenaires au cours des 3 dernières années parmi lesquels des travaux réalisés en régie ou en partenariat avec l'Insee, les agences d'urbanisme ou encore le monde de la recherche. Ces travaux se sont également enrichis des conclusions des ateliers régionaux et territoriaux menés dans le cadre de l'élaboration du schéma.

Une première partie introductive permet de mettre en évidence les mutations à l'œuvre dans la région et les défis qu'elles génèrent pour le développement régional. Une seconde partie fait l'état des lieux des recompositions et des dynamiques régionales, mais aussi des fragilités auxquelles le territoire est exposé, en s'attelant à la mise en évidence de spécificités et disparités infrarégionales. Enfin, une partie conclusive permet de dégager trois enjeux transversaux pour la construction de trajectoires de transitions.



# PARTIE I

## Une région en mutations

Alors que la région a connu une transformation profonde de son économie dans les dernières décennies, dont les conséquences sociales et environnementales se font toujours sentir, elle est aujourd'hui confrontée à une nouvelle vague de mutations. Ces dernières procèdent des défis environnementaux qui viennent impacter l'ensemble des pratiques de la région et son économie, mais également du système économique qui continue à évoluer, des progrès technologiques accélérés par le numérique, de l'évolution des modes de vie et de l'accroissement continu des échanges. Ces mutations agissent à des niveaux et des échelles différentes, elles s'accroissent et se complexifient. Elles amènent à des reconfigurations de l'action publique, à la fois à l'échelle des territoires mais également de la région dont la création à partir des deux entités Nord-Pas-Calais et Picardie annonce de nouvelles ambitions pour s'inscrire dans le monde de demain.

### A. Une région productive confrontée aux défis environnementaux

Alors que le développement régional a reposé sur la mise en valeur de ses ressources, la prise de conscience des contraintes environnementales peut se transformer en nouvelles opportunités.

#### 1. Des impacts potentiellement importants du changement climatique, dans une région située en zone tempérée

Dans un objectif de limitation des effets du changement climatique à une hausse des températures de 2°C, la région et ses habitants sont soumis à des engagements qui imposent de diviser par 4 (depuis 1990) les émissions de gaz à effets de serre à l'horizon 2050 (le « facteur 4 » inscrit dans la loi de transition énergétique de 2015 -Loi TECV- qui reprend des engagements internationaux). Actuellement, ces émissions rapportées au nombre d'habitants sont supérieures à la moyenne française, en raison du profil industriel de la région. La tendance est à la baisse par rapport à 1990, mais

des efforts importants restent à accomplir pour remplir les objectifs à venir, notamment dans les secteurs résidentiels et transports.

L'objectif du facteur 4 aura des effets importants sur le secteur productif (déjà soumis à des quotas), mais également sur les modes de consommation, l'organisation des mobilités, la planification territoriale, avec la nécessité d'intégrer ces objectifs de réduction à l'ensemble des activités.

Les effets du changement climatique se traduiront dans la région, outre une montée des températures, par une augmentation des événements exceptionnels (vents violents, pluviométrie, canicule, etc.) qui conjugués à des vulnérabilités spécifiques dans certains territoires régionaux (littoral, zones urbaines, milieux naturels, etc.) auront pour conséquence une hausse des risques. Des stratégies d'adaptation prenant en compte ces risques de manière intégrée, notamment en lien avec les risques industriels très présents dans la région, devront être mises en place. Elles pourraient ainsi développer une « culture du risque » qui abandonne l'objectif de risque zéro pour mettre l'accent sur l'anticipation.



© Dominique Bokalo - Région Hauts-de-France

## 2. Un mode de développement soumis à la pression sur les ressources, notamment énergétiques

Du fait de ses activités industrielles et agricoles et de la densité de sa population, notamment dans les agglomérations, la région est fortement consommatrice d'énergies fossiles. Leur coût croissant incite à la recherche d'efficacité énergétique qui passe par des innovations technologiques, notamment dans l'industrie et les transports (véhicules électriques, etc.), mais aussi par une meilleure isolation des logements qui sont relativement anciens dans la région. Ces logiques de réduction de la consommation (objectif de baisse de 50 % de la consommation énergétique finale entre 2012 et 2050 inscrit dans la loi TECV) passent également par des stratégies de sobriété de long terme dans l'aménagement du territoire pour mieux articuler urbanisation et déplacements, tout en améliorant la qualité de vie des habitants. Enfin, les contraintes de renouvellement du mix énergétique entraînent le développement des énergies renouvelables (objectif de 32 % d'énergies renouvelables à l'horizon 2030 dans la loi TECV) qui peuvent constituer de nouvelles filières industrielles : les énergies marines renouvelables dont l'éolien off-shore, le grand marémoteur et l'hydrolien, la filière bois-énergie, la mise en valeur de la biomasse par le recyclage des matières organiques présentent des potentiels intéressants dans la région.

8

Bien que relativement urbanisée, la région bénéficie d'une vraie richesse dans le domaine de la biodiversité notamment sur le littoral, dans l'estuaire de la Somme et au sein d'espaces naturels préservés grâce à des politiques volontaristes, ceci malgré une faible surface de forêts dans le nord de la région. Cette biodiversité tend à reculer en raison de l'extension de l'urbanisation qui fragmente les continuités écologiques et de la pollution des sols. Or, la nature rend des services jusqu'ici mal évalués, dit services éco-systémiques, qui renforcent la robustesse des territoires face aux perturbations écologiques, jouant notamment un rôle dans l'adaptation au changement climatique.

Au-delà des aspects purement écologiques, la disponibilité du foncier commence à se poser car il est le support de toutes les activités. Contrairement au Benelux, les acteurs régionaux ont profité d'une densité faible d'occupation de l'espace, dont l'utilisation n'a pas été suffisamment optimisée. Aujourd'hui se pose la question de la qualité du foncier et de sa localisation, alors que les espaces agricoles continuent de se contracter sous l'effet de l'urbanisation (ce mouvement étant soumis à l'évolution de la conjoncture immobilière). En effet, les espaces les plus convoités se situent au voisinage des villes, c'est pourquoi la présence de nombreuses friches industrielles peut représenter une opportunité, si la question du coût de leur dépollution est prise en compte. Enfin, conséquence d'une présence industrielle et agricole forte, ainsi que de l'essor des déplacements, la pollution fragilise les ressources régionales, à la fois les sols, mais aussi l'air qui est de qualité médiocre dans les villes, et a des impacts sur la santé des populations. Cette pollution contribue également à détériorer la qualité de la ressource en eau, ce qui peut à terme fragiliser l'approvisionnement de certaines zones, notamment dans la métropole lilloise.

### ■ DIAGNOSTIC

## 3. Une prise de conscience contrastée des potentialités de développement induites par ces évolutions

Ces évolutions et ces nouvelles contraintes peuvent toutefois être utilisées comme des opportunités de développement. C'est particulièrement vrai dans une région qui a été touchée de manière précoce par les pollutions environnementales. C'est pourquoi la région a été pionnière dans la démarche de troisième révolution industrielle (TRI) qui, après celles du charbon et de l'électricité, entend miser sur le développement des énergies renouvelables, leur stockage et leur distribution, en même temps qu'un fort accent mis sur l'efficacité énergétique ainsi que sur l'économie circulaire et de la fonctionnalité. À partir d'un modèle théorisé par le prospectiviste Jérémy Rifkin, la région a donc développé son propre master-plan Rev3 pour accompagner par l'innovation la transformation de ses filières d'excellence dans l'agro-industrie, les transports et l'énergie en mobilisant les ressorts de l'économie circulaire (elle repose sur la réutilisation des matériaux utilisés dans un processus pour un autre processus, par exemple le recyclage des déchets pour créer de l'énergie dans une zone d'activité) et de l'économie de la fonctionnalité (elle repose sur la création de biens immatériels et de services plutôt que des objets, par exemple la location de services de mobilité plutôt que la vente de voitures).

Ces projets portés au niveau des entreprises et des acteurs sont à articuler avec des démarches territoriales soutenues par des dispositifs nationaux tels que les agendas 21, les plans climat territoriaux et les territoires à énergie positive. Un travail de recensement réalisé par la DREAL et le CERDD montre le foisonnement de ces initiatives bénéficiant d'une bonne couverture régionale, mais qui restent dépendantes d'une ingénierie territoriale.

## B. Une transformation des modes de production qui vient perturber les logiques de création d'emplois

La région a connu un mouvement de transformation de son économie encore plus marqué qu'ailleurs en France, cette dynamique est toujours en cours et devrait continuer à faire sentir ses effets sur l'évolution des emplois.

### 1. Une dynamique de reconversion industrielle toujours active qui fait évoluer les bases productives régionales

À l'instar d'autres régions françaises et des pays avoisinants, la région a connu une forte désindustrialisation depuis les années 80. Ce mouvement y a toutefois été particulièrement marqué en raison de son profil productif. Des secteurs ont disparu, d'autres

ont été profondément transformés, depuis les mines jusqu'au textile, à la sidérurgie, la métallurgie et la production manufacturière de biens de moyenne consommation. Aujourd'hui, l'économie régionale est composée aux trois quarts d'activités de services, part presque équivalente à la moyenne nationale. Ce secteur tertiaire se compose du tertiaire supérieur concentré dans les pôles urbains et d'activités présentes sur tout le territoire. Les activités présentes sont sous-représentées dans la région. Elles pourraient représenter un gisement d'emplois dans certains espaces, même si elles ne pourront pas compenser la fragilité de certains territoires très dépendants des mécanismes de transferts publics et sociaux dont l'évolution est incertaine.



© Le journal d'Abbeville - Olivier Bacquet

Par ailleurs, la région en phase de reconversion industrielle conserve sa spécificité productive. Elle compte des secteurs d'excellence dans les transports, l'énergie, l'agro-industrie, la chimie, la sidérurgie et l'industrie lourde, les industries créatives, etc. Ce sont des domaines innovants à forte valeur ajoutée inscrits dans l'internationalisation des échanges. Ils relativisent la nature tertiaire de l'économie régionale, les activités industrielles et agricoles contribuant de manière significative au PIB régional. Les activités secondaires et tertiaires sont inter-pénétrées, à la fois au niveau des entreprises qui externalisent leurs services mais également des activités commerciales qui adoptent des processus industrialisés.

En effet, amplifiés par le numérique, l'impact des évolutions technologiques sur les processus productifs va en s'accroissant. Les progrès des sciences du vivant et des nanotechnologies couplés à la puissance de calcul et aux capacités de stockage permises par le numérique ouvrent toujours plus de possibilités pour le développement économique. Dans le secteur productif, deux évolutions majeures et concomitantes sont en cours, celle de l'intelligence artificielle qui permet l'accélération de la robotisation et de l'automatisation et celle de l'organisation et de la circulation de l'information, qui permet de concevoir des unités de production décentralisées. Elles se traduisent par la conception d'usines du futur entièrement automatisées ou le développement des « fab labs » permettant de produire des biens de consommation au plus proche des besoins grâce à des imprimantes 3D. La région compte aussi un vivier significatif de start-ups et de créateurs fédérés autour de la dynamique French Tech, mais il reste encore à développer l'appropriation du numérique dans les secteurs plus classiques pour éviter que de grands opérateurs de contenu ne viennent déstructurer les secteurs de l'industrie et du commerce.

## 2. Une fragilisation des emplois et des enjeux de montée en compétences

Du fait de ces évolutions, la région a perdu un grand nombre d'emplois industriels au cours des dernières décennies. Ces pertes n'ont pas été compensées numériquement par les créations d'emplois dans les services. De plus, les emplois créés ne sont pas forcément de la même qualité, ils sont généralement moins rémunérateurs, plus souvent à temps partiel et à durée déterminée. Ils sont également plus féminisés et globalement moins qualifiés.

Les impacts du développement du numérique et notamment des progrès de l'automatisation pourraient continuer à faire évoluer le profil des métiers dans la région. En effet, les processus de robotisation qui se développent dans la production manufacturière commencent à s'étendre aux activités de services comme la banque et l'assurance et pourraient toucher à terme de nombreux postes de moyenne qualification. Les prévisions de création d'emplois dans les prochaines années tablent sur une croissance continue des métiers de l'informatique et des services aux entreprises. Elles mettent également en évidence une dynamique d'évolution des compétences dans les emplois existants avec l'introduction de technologies environnementales dans les métiers du bâtiment, ou la poursuite du développement du numérique dans les emplois de services par exemple. Enfin, les métiers qualifiés devraient poursuivre leur croissance, tandis que ceux du soin et de l'aide aux personnes devraient bénéficier du vieillissement de la population et du remplacement de nombreux départs en retraite. On assisterait alors à une dualisation du marché du travail entre des postes hyper-qualifiés et des emplois de services peu qualifiés. Ces emplois doivent faire l'objet d'une montée en qualification pour leur permettre de tirer parti des évolutions technologiques et d'offrir des conditions de travail satisfaisantes à ceux qui les occupent.

## C. Une société de la connaissance et du bien-être qui reste à pleinement intégrer

Si la région reste une des plus jeunes de France avec un taux de natalité supérieur à la moyenne, elle est aussi celle qui a le plus faible niveau de développement humain parmi les régions métropolitaines. Il existe donc un fort enjeu pour permettre à cette population jeune de mieux s'intégrer dans une société où les logiques de connaissance et d'innovation sont au cœur des évolutions.

### 1. Un capital humain à renforcer dans une région jeune

Le niveau de développement humain a progressé au cours des dernières années mais il est freiné par une dégradation des conditions de santé et des fluctuations des niveaux de revenus. C'est sur la dimension éducation que la région a le plus progressé, avec une augmentation de la part des bacheliers et diplômés du supérieur. Les Hauts-de-France comptent un nombre important d'étudiants et de centres de recherche, même si le poids de la R&D dans le PIB régional reste insuffisant. Parallèlement à cette dynamique, le nombre d'élèves qui sortent du système scolaire sans qualification ainsi que ceux concernés par l'illettrisme ne baisse pas significativement. On assiste donc à une dualisation des qualifications entre logique de rattrapage pour le plus grand nombre et creusement des difficultés pour certains, qui handicape leurs capacités d'insertion sociale.

10



© Auer Weber/Vize

Ces phénomènes sont d'autant plus significatifs que la région est toujours concernée par de faibles taux d'activité, notamment celui des femmes qui est un des plus faibles de France. Cette situation est liée à des contextes historiques dans des territoires en difficultés, avec un niveau de grossesses adolescentes élevé et de nombreuses familles monoparentales en situation de précarité.

Ces éléments structurants, couplés aux difficultés économiques des dernières années, expliquent que le niveau d'inégalités qui avait baissé depuis les années 70 soit reparti à la hausse depuis les années 2000, avec une accélération depuis 2008, notamment pour les plus jeunes.

### 2. Une aspiration à la qualité de vie qui devient un levier d'attractivité territoriale

Cette aspiration traduit le passage d'une société de la survie à l'abondance. Si les besoins fondamentaux sont remplis, d'autres aspirations peuvent émerger. Ces logiques ne sont pas forcément les plus caractéristiques de notre région, marquée par une culture productive et où la précarité sociale reste forte. Toutefois, en lien avec la qualification croissante des habitants et la montée des préoccupations environnementales, les questions de qualité de vie deviennent centrales. Selon une enquête du CREDOC menée pour le compte du CGET au printemps 2017, les habitants sont d'autant moins satisfaits de leurs conditions de vie qu'ils habitent dans un quartier de politique de la ville ou dans des grandes agglomérations. Les perceptions de la qualité de vie dépendent entre autres de la présence d'aménités naturelles, de la lutte contre la pollution et ses effets sur la santé, de la présence de services de qualité pour la formation, la culture, les activités récréatives. À tel point que des indicateurs complémentaires au PIB se développent pour mesurer le développement non plus uniquement à l'aune de la croissance économique mais également du bien-être et de la santé sociale des populations.

Ce mouvement se double d'une préoccupation autour de « l'accélération du monde », une tendance à la croissance du volume et du rythme des échanges sous l'effet du progrès technologique. Ces questions ont amené à la mise en place dans certains territoires en Italie puis en France (à Lille et Dunkerque dans la région) de politiques des temps qui s'intéressent aux conditions de vie des habitants et notamment à leurs rythmes de travail et de déplacements. Elles ont aussi marqué l'émergence du mouvement dit « *slow* » qui insiste sur la qualité des relations sociales et prône un ralentissement de nos rythmes de vie : de la restauration rapide à une alimentation plus qualitative et autoproduite, du tourisme de masse à un tourisme de rencontres, de la grande vitesse aux mobilités douces (marche à pied, vélo). L'évolution de ces aspirations parallèle à celle des modes de vie a des impacts sur les modes de consommation et notamment la localisation des commerces, qui se sont fortement développés dans les dernières décennies à la périphérie des agglomérations, parfois au détriment des activités de centre-ville. Selon l'ADCF, en France aujourd'hui, 62 % du chiffre d'affaires

du commerce se réalise en périphérie, contre 25 % en centre-ville et 13 % dans les quartiers. Ce modèle du centre commercial en agglomération pourrait être amené à cohabiter avec d'autres pratiques plus dématérialisées et collaboratives, avec le risque de créer de nouvelles friches commerciales mais également l'opportunité de revitaliser les centres urbains. L'évolution des modes de consommation devrait amener à une segmentation entre équipements de proximité et équipements commerciaux de plus grande dimension, sans que ces types de commerces ne soient incompatibles, mais aussi amener de nouvelles pratiques – rendues possibles par le numérique à l'image du développement du crosscanal (consultation en ligne par le client et poursuite de l'achat en magasin) – qui auront des retombées sur l'organisation territoriale.

Ces éléments de qualité de vie deviennent un vecteur d'attractivité territoriale. Longtemps freinés par une image négative, certains territoires régionaux misent sur des actions culturelles et des grands événements pour changer cette image et redonner une fierté à leurs habitants (Lille 2004 capitale européenne de la culture, le Louvre Lens et la démarche bassin minier Unesco ; Cette nouvelle offre territoriale concerne à la fois les grandes villes comme Lille et Amiens pour le tourisme d'affaires et de week-ends mais aussi les territoires ruraux avec le tourisme vert qui propose des activités de nature et de plein air.

### 3. Des dynamiques d'innovation et de connaissance au cœur des processus de développement

Le développement du numérique permet une accélération du progrès technologique. Favorisant les fonctionnements horizontaux par-delà les intermédiations, ces technologies bousculent les pratiques établies et peuvent déstabiliser certains modes de fonctionnement. En lien avec la croissance des usages, un fort développement des secteurs liés au numérique est anticipé, à la fois dans les domaines de haute technologie, mais également dans des activités de service dont le caractère innovant n'est pas purement technologique, comme les activités de partage et d'économie de la fonctionnalité. Il existe en Hauts-de-France un enjeu de diffusion de ces technologies dans les villes et les campagnes au sein des secteurs traditionnels, commerce, artisanat et PME mais aussi collectivités locales et associations.

Ces évolutions ont des conséquences sur les types d'emplois et les conditions de travail. Reposant sur une organisation légère, ces technologies favorisent réactivité et dissémination des structures. Le salariat qui s'était imposé au siècle précédent notamment dans la région comme la principale forme d'emploi, pourrait reculer au profit du statut d'indépendants ou d'autoentrepreneurs, avec notamment le retour du travail à la tâche. Le développement de plateformes de services pourrait concerner nombre de secteurs d'activités (transports, hôtellerie, restauration, éducation, banques, assurances) et accélérer ce mouvement. De nouvelles protections collectives seront donc à imaginer. Parallèlement, avec une demande d'actifs toujours plus qualifiés, les possibilités de formation tout au long de la vie pour faciliter les transitions professionnelles

sont un atout de compétitivité territoriale, notamment dans une région où les niveaux de formation initiale sont faibles. Universités, écoles professionnelles et organismes de formation sont mis en concurrence, y compris au niveau international, pour répondre à ces nouveaux besoins dans le cadre d'un marché de l'éducation en pleine croissance au sein duquel les acteurs publics ne sont plus seuls.

## D. Une ouverture des sociétés qui oblige les institutions à s'adapter

La région a été particulièrement concernée par l'ouverture des économies et des sociétés, un phénomène qui a pu déstabiliser certains compromis et modes de gouvernance.

### 1. Une région qui a profité de l'accélération des échanges mais qui en connaît aussi les contrecoups



© Didier CARETTE / NAI

La région est largement insérée dans l'internationalisation des échanges, à la fois les flux de personnes avec le tunnel sous la Manche, le port de Calais et les dessertes TGV, mais aussi les flux de biens et services. Sa position en frange de deux villes-monde,

Londres et Paris, et notamment les liens quotidiens entretenus avec l'Île-de-France, la place au cœur de ce système. L'économie régionale a ainsi profité de l'ouverture des frontières, elle attire des investissements étrangers, une grande part de son activité s'insère dans des flux d'import-export et elle compte de nombreux groupes internationaux. Toutefois, cette ouverture la rend vulnérable aux évolutions de la conjoncture internationale et aux interrogations sur les évolutions du commerce international (retour des barrières douanières et « protectionnisme européen » notamment).

Voisine de la Belgique et du Royaume-Uni, la région a beaucoup profité de la construction européenne. Les fonds structurels ont aidé à la reconversion industrielle, tandis que la PAC (politique agricole commune) a permis l'évolution du modèle agricole et que les différents programmes Interreg ont facilité les échanges transfrontaliers. Paradoxalement, c'est aussi l'une des régions les plus touchées par l'euro-scepticisme, avec une construction européenne identifiée à une ouverture non régulée des frontières. Ceci alors que la construction européenne traverse une phase d'incertitudes marquée par le Brexit et des perspectives de recul de l'intégration.

Cette ouverture des sociétés et des économies a pour conséquence de fragiliser une partie de la population. France Stratégie a analysé ces phénomènes dans son rapport « Lignes de faille » d'octobre 2016. Les experts ont mis en évidence le décalage entre les perceptions des inégalités sociales et territoriales, des ressorts du vivre ensemble et des perspectives de mobilité sociale avec les évolutions effectivement constatées au travers des statistiques. Ces perceptions négatives se traduisent par une défiance croissante vis-à-vis des institutions qui structurent nos sociétés. Ainsi, d'une des régions qui votaient le plus, les Hauts-de-France sont devenus l'une des régions où la participation électorale est la plus faible. Ces éléments illustrent une difficulté à se projeter dans l'avenir, alors que la mobilité sociale dans les cinq départements de la région est l'une des plus faibles de France métropolitaine et que la situation des jeunes de moins de 25 ans apparaît particulièrement fragilisée.

## 2. Une régulation publique qui s'adapte à ces évolutions

Les institutions territoriales et leurs modes de gouvernance ont connu des évolutions en continu pour mieux s'adapter aux aspirations sociétales et aux évolutions des modes de vie, notamment ceux liés à l'accélération des mobilités. La dernière réforme territoriale a pour ambition de construire des régions plus efficaces autour des métropoles, ainsi que de favoriser le regroupement des intercommunalités dont le nombre a été diminué de 40 %. Elle encourage également l'articulation entre niveaux territoriaux pour une action publique plus cohérente, avec une rationalisation des compétences par grands blocs, une suppression de la clause générale et la création d'un forum de gouvernance entre acteurs publics pour mutualiser les politiques. On peut supposer que d'autres réformes viendront approfondir les questions de coopération interterritoriale, traiter des enjeux au-delà des frontières institutionnelles dans le domaine de l'eau, de l'air ou des mobilités par exemple. Ainsi, à l'instar des schémas transfronta-

liers, d'autres schémas pourraient éventuellement émerger sur la coopération inter-régionale ou la mer.

D'autres évolutions sont en cours autour de l'agilité de l'action publique, pour développer sa capacité à répondre de manière réactive, à placer les usagers au cœur des préoccupations. C'est là l'enjeu des démarches de design public.

La création de la région Hauts-de-France est issue de ce mouvement de réforme en continu. Elle doit maintenant prendre sa place dans le paysage territorial sur la base des deux anciennes régions. Il lui reste à construire sa propre vision géopolitique autour d'un axe nord-sud qui va de l'Île-de-France au Benelux et à l'Europe du nord-ouest, contrebalancé par les voisinages de la Normandie à l'ouest et du Grand Est, deux nouvelles régions elles aussi.

# PARTIE II

## Différents systèmes aux interactions complexes

Au-delà des défis posés par les mutations à l'œuvre dans la région, l'élaboration du futur Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires – ayant une vocation à articuler de nombreux documents de planification et dont la valeur ajoutée résidera dans son caractère transversal – nécessite un premier travail de remise à plat des connaissances quant aux ressources de toutes natures dont dispose la région des Hauts-de-France.

L'analyse qui suit permet un premier état des lieux des recompositions et des dynamiques régionales, mais aussi des fragilités auxquelles le territoire est exposé, en s'attendant à la mise en évidence de spécificités et disparités infrarégionales. Son objet premier consiste à partager de grands constats transversaux qui permettront in fine d'identifier les enjeux à relever.

Segmentée en cinq sous-parties, l'analyse territoriale débutera par une mise en regard du caractère diversifié des territoires à travers la richesse du patrimoine et des ressources naturelles, mais dont la préservation est parfois rendue difficile. Les dynamiques humaines et économiques seront ensuite étudiées, laissant entrevoir un fonctionnement systémique largement déterminé par des recompositions spatiales et productives, et dont les configurations dépassent le seul clivage urbain/rural. Les deux dernières sous-parties mettront en évidence des contrastes économiques et sociaux assez marqués, dans une région située dans une position « carrefour » au sein du triangle Londres-Bruxelles-Paris, et dotée de l'influence de deux moteurs métropolitains qui impactent la structuration du territoire.

### A. Une région aux héritages en reconversion

#### 1. Un patrimoine à la croisée des trajectoires de développement

Le patrimoine naturel et culturel des Hauts-de-France est à considérer dans le cadre d'une région fortement modelée par l'homme. L'image et les représentations qui lui

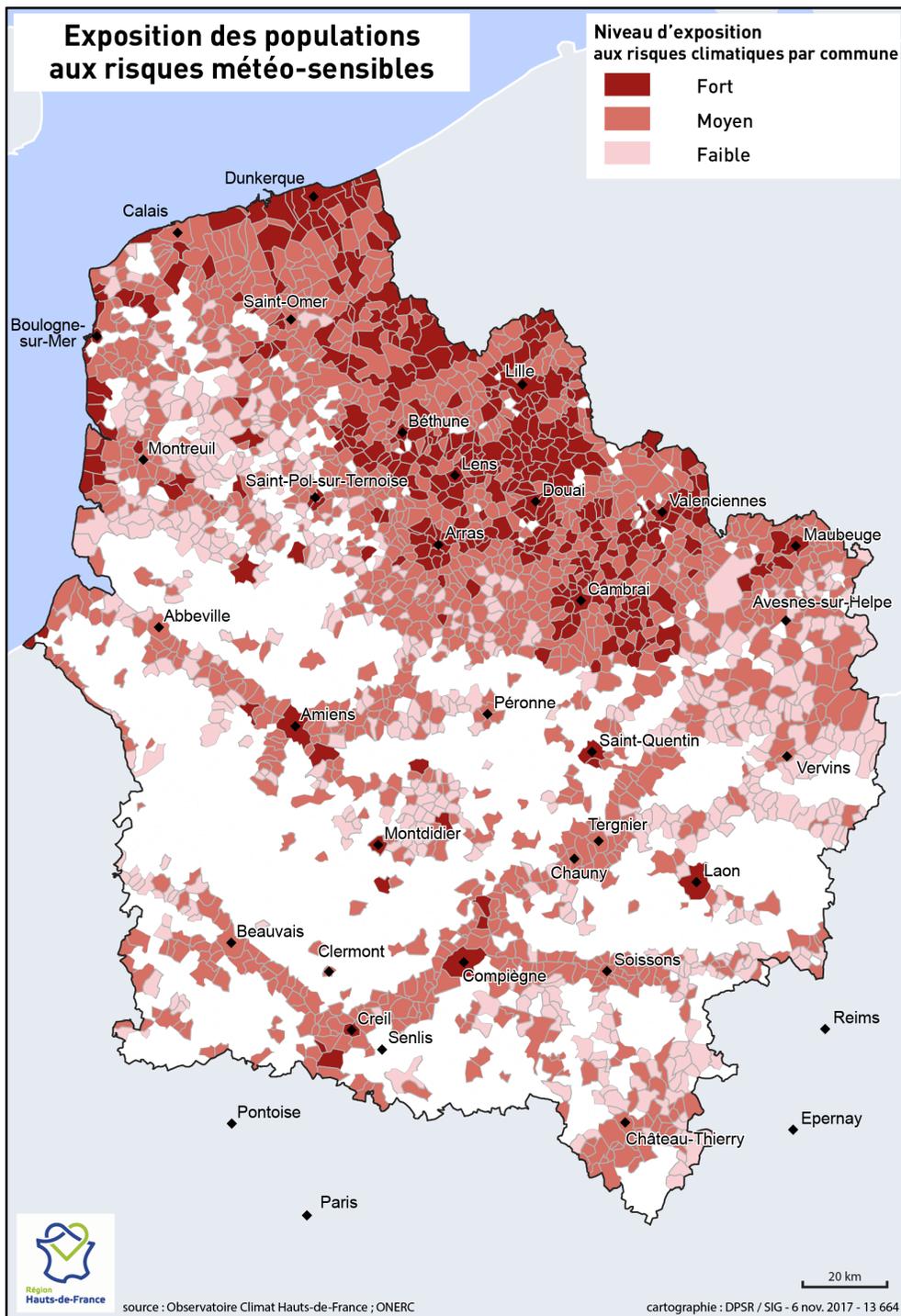
sont habituellement associées ne prennent pas suffisamment en référence les monuments prestigieux, les villages pittoresques ou encore les sites naturels d'exception qui la composent. La marque de l'homme est omniprésente dans l'histoire des conflits, des destructions et des reconstructions qui les ont accompagnées, dans les paysages urbains, miniers et industriels qui continuent à se transformer. Quant à la nature, elle révèle des pépites comme les espaces dunaires désormais protégés ou les Grands Sites de France (Baie de la Somme ; Deux Caps). La coexistence de la nature avec l'homme et la ville pourrait constituer une nouvelle trajectoire de développement (prise de conscience, reconnaissance, savoir-faire).

#### **Une forte pression urbaine qui pèse sur les terres agricoles, la biodiversité, les aménités et ressources naturelles**

Même si les terres agricoles couvrent plus des trois quarts du territoire régional (76,4 %), elles sont assez fortement menacées par la pression urbaine. En moyenne, 2 177 ha sont artificialisés tous les ans depuis 2000. Cette croissance représente 6,8% de la croissance de France métropolitaine alors que la région représente 9,4% de la population. Le rythme moins rapide s'explique en premier lieu par une moindre croissance démographique. Ainsi, l'extension urbaine liée à l'habitat représente à elle seule 1 671 ha par an en Hauts-de-France, soit 826 m<sup>2</sup> par nouveau ménage comparable au ratio national de 793 m<sup>2</sup> par nouveau ménage. Si cette pression impacte peu les espaces naturels de manière quantitative, elle fragmente les continuités écologiques ; la partie nord de la région est ainsi l'un des territoires les plus fragmentés d'Europe. Aussi, si la région possède une biodiversité remarquable avec 16,6 % de son territoire classé en ZNIEFF de type 1 (contre 8,9 % à l'échelle nationale), les grands ensembles éco-paysagers présentant un grand intérêt pour le fonctionnement de la biodiversité (ZNIEFF de type 2) ne représentent que 18,6 %, contre 25,4 % à l'échelle de la France métropolitaine.

La consommation foncière liée à l'habitat est assez hétérogène selon les territoires. Certains territoires ruraux et périurbains, notamment à l'est de la région, et certains territoires littoraux voient leur consommation foncière pour l'habitat augmenter beaucoup plus vite que le nombre de ménages. Pour ces derniers, la pression foncière peut être





rels. Le taux de boisement de la région est de 14,5 %, alors que la moyenne nationale est de 27 %. Aussi, les habitants bénéficient de peu d'aménités naturelles : si l'on ajoute aux espaces forestiers les parcs urbains, chaque habitant peut disposer d'en moyenne de 707 m<sup>2</sup> d'aménités, contre 2 452 m<sup>2</sup> à l'échelle nationale. A noter cependant que les espaces naturels progressent dans la région d'environ 44 ha/an depuis l'an 2000.

### Un patrimoine culturel aux multiples facettes

La région a connu des Histoires et présente encore des paysages divers, reflets d'une activité intense tant urbaine que rurale, qui a généré aussi tout un patrimoine matériel et immatériel parfois partagé avec nos voisins. Culture du cheval (Chantilly), évolution des techniques et des métiers (Archives du Monde du Travail de Roubaix ; Familistère de Guise), importance de la fête de rue (carnavals ; ouverture de « Lille 3000 » ; arts de la rue à Amiens et Vieux-Condé...), manifestations sportives mythiques comme le Paris-Roubaix et ses pavés, sont des illustrations de ces multiples facettes. Ce patrimoine a d'ailleurs été en bonne partie reconnu par l'UNESCO : cathédrales, beffrois, bassin minier, géants. Il constitue un vecteur de valorisation des interactions sur le territoire.

### Des dynamiques récentes encourageantes

Les énergies renouvelables se développent rapidement dans la région : les Hauts-de-France sont la deuxième région productrice d'énergie éolienne de France en concentrant, fin 2014, 21 % de la puissance totale raccordée au réseau français. Le bois énergie a aussi un grand potentiel grâce aux massifs importants situés au sud de la région, et à l'augmentation de la surface forestière de 9 % entre 1998 et 2013. De manière plus générale, des modes de production et de consommation d'énergie plus durables sont déjà mis en œuvre dans l'ensemble des territoires, à la fois par les administrations, les entreprises, et les citoyens, grâce à une couverture quasi-complète de la région en plans climats territoriaux et en SCOTs.

L'agriculture biologique se développe aussi : le nombre d'exploitations ayant une partie de leur production conduite en agriculture biologique a augmenté de 20 % en 2016 pour la région Hauts-de-France. Les 738 exploitations conduites en agriculture biologique en 2016 représentent une surface de 25 273 ha soit 1,1 % de la SAU. L'agriculture urbaine se développe aussi dans diverses agglomérations de la région et permet de limiter l'impact climatique et biodiversitaire de l'alimentation sur la région.

L'accès à la culture s'améliore grâce à une mise en réseau des équipements permettant une meilleure information sur l'offre culturelle, mais aussi grâce à une animation des publics les plus éloignés des lieux consacrés à la culture : actions éducatives des musées, programmes éducatifs globaux des villes, résidences d'artistes, forfaits transport en commun + visite...

Plus globalement, la culture a permis de changer l'image de la région à l'extérieur, et de transformer aujourd'hui l'image que ses habitants en ont. Ce changement est lié à la fois à des politiques dans la durée, à des événementiels et à de nouveaux équipements dans la région. La région est aussi devenue une grande terre de tournage cinématographique. Les événements sportifs liés à des caractéristiques paysagères (exemples du Trail Côte d'Opale et de la Transbaie) ou à des équipements prestigieux (exemple de la Route du Louvre) contribuent également à cette transformation. Le tourisme est aujourd'hui intégré dans la façon de définir la région et il amène à découvrir des potentiels très nombreux et autrefois sous-estimés (exemples : tourisme de mémoire, découverte de l'art nouveau dans l'architecture de la reconstruction d'après-guerre...). Le tourisme de nature, encouragé notamment dans les secteurs liés aux Opérations Grands Sites (Baie de Somme, Caps Blanc Nez et Gris Nez, Dunes de Flandre), permet de concilier la fréquentation touristique et la préservation des milieux littoraux.

## 2. Des ressources redécouvertes pour des nouveaux modes d'investir nos territoires

La culture, riche et diverse dans la région, est un atout pour opérer une transformation permanente et permettre d'évoluer, de construire ensemble un nouveau récit et une nouvelle vision de la région. La redécouverte et la reconnaissance des spécificités du territoire comme point de départ pour une action culturelle renouvelée sont à l'œuvre. Elles mobilisent aussi des croisements entre créativité artistique et créativité technologique et valorisent les différents types de connaissance partagée qui entrent dans la notion de « territoire apprenant ». Ces différents aspects révèlent l'enjeu des capacités d'innovation culturelle, sociale et organisationnelle des territoires et leur volonté de faire ensemble.

Les cinq Parcs Naturels Régionaux, dans lesquels vivent 13 % des habitants de la région, ont déjà commencé depuis longtemps à expérimenter des modes de vie plus durables à partir des ressources naturelles et culturelles locales en adoptant une vision systémique et une forte implication des habitants. Le label « Man and Biosphère » attribué par l'UNESCO au marais audomarois illustre la valeur ajoutée s'opérant dans de telles transformations.

Plus généralement, les territoires ruraux sont un terrain propice à la création de nouvelles activités par des habitants en recherche d'une qualité de vie et prêts à valoriser des ressources et des savoirs faire locaux (énergies renouvelables, numérique, services, artisanat...). Ces activités doivent se faire dans le respect de ces territoires (trames vertes et bleues, forêts, diversité des pays physico-agricoles et des paysages) qui renforcent les capacités d'adaptation et de robustesse de toute la région.

Le littoral est un gisement d'innovations de toutes natures : pêche, aquaculture et valorisation des produits de la pêche (AQUIMER) ; innovations dans les domaines énergétiques (INNOCOLD) et renouvelables (énergies marines renouvelables, promotion

conjointe de tout l'éventail des activités liées à la mer (économie maritime, dite économie « bleue », promue notamment au travers du projet EURAMER porté par la CCI Littoral Hauts-de-France) ; nouvelles formes de tourisme ménageant la fragilité du littoral et la rareté du sol... Le littoral constitue un lien fédérateur entre les territoires nord et sud de la région, offrant des ouvertures vers le Benelux et la Normandie.

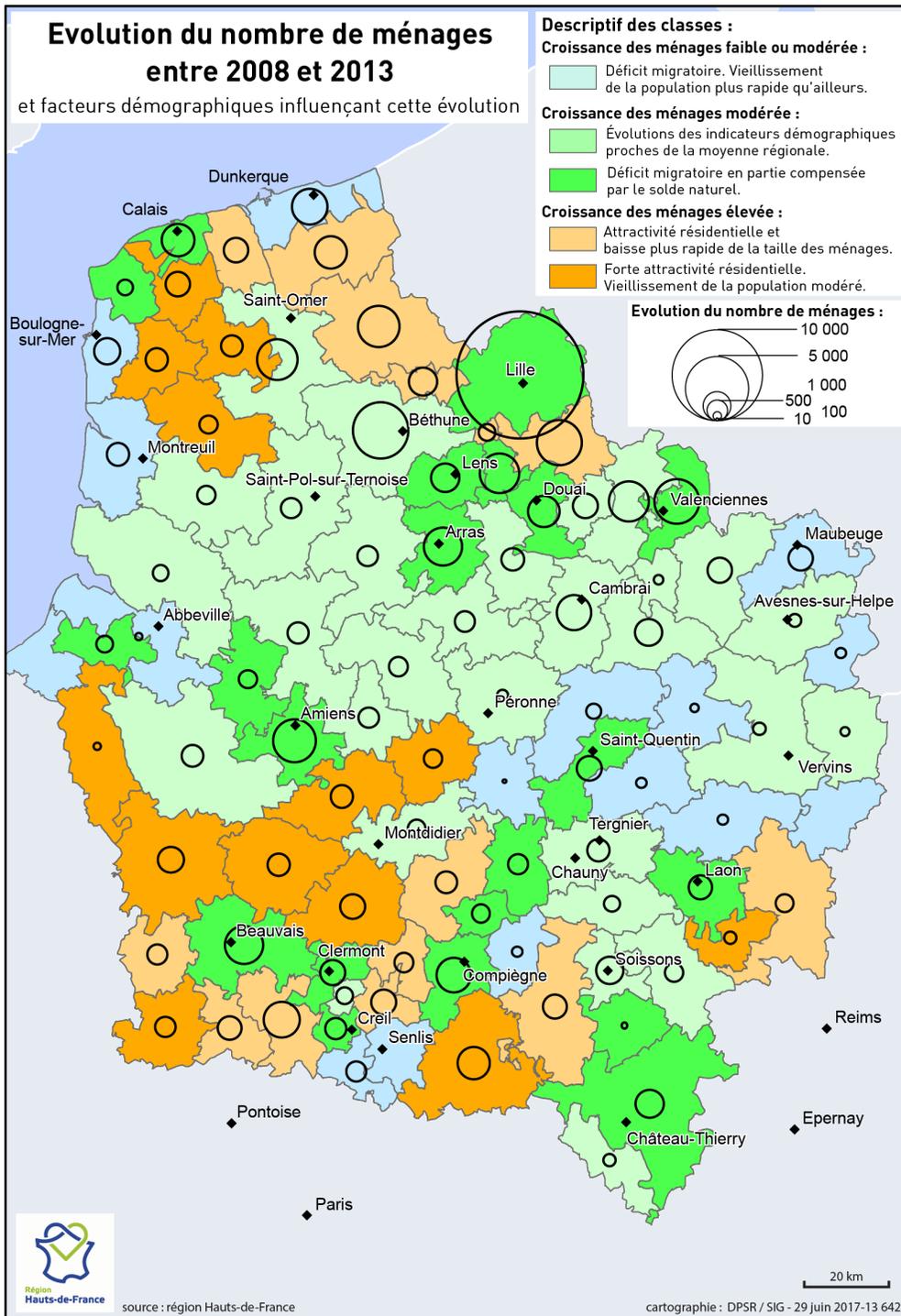
## B. Des espaces de vie pluriels et diversifiés articulés autour de systèmes territoriaux d'envergure variable

### 1. Des transformations démographiques accentuant les différenciations territoriales

Avec six millions d'habitants au 1er janvier 2014, les Hauts-de-France se classent au troisième rang des régions françaises les plus peuplées. Depuis 25 ans, la région a gagné 200 000 habitants soit une croissance de 0,15 % par an, rythme bien inférieur à la tendance nationale (+0,54 %). La croissance de la population reste portée par l'accroissement naturel. À l'inverse, le solde migratoire (différence entre les arrivées et les départs) pondère cette croissance avec un taux annuel moyen de -0,32 %.

Les territoires des Hauts-de-France connaissent des trajectoires différenciées impactées par divers facteurs tels que le cadre de vie, le contexte économique, le type d'habitat ou encore la pression foncière. Le cœur métropolitain lillois bénéficie ainsi d'une dynamique plus positive : la zone d'emploi de Lille a une croissance deux fois supérieure à la moyenne régionale entre 1990 et 2012 portée par l'attractivité étudiante et une croissance plus importante de l'emploi. Si le solde naturel y est élevé, le territoire joue un rôle particulier dans le parcours résidentiel de nombreux ménages avec un éloignement des familles avec enfants qui conservent un emploi sur le territoire engendrant une augmentation des mobilités quotidiennes. En dehors de Lille, les gains de population sont les plus élevés dans les espaces périurbains ou sous l'influence de l'Île-de-France. Ces espaces bénéficient de l'arrivée de jeunes actifs et de leurs familles qui contribuent à l'accroissement naturel et au solde migratoire. Ces espaces affichent ainsi une forte vocation résidentielle. À l'inverse, de nombreux territoires urbains enregistrent une baisse de la population, les déficits les plus importants correspondant aux agglomérations du littoral, de Maubeuge, de Saint-Quentin et du bassin minier. La baisse de la population touche également plusieurs territoires ruraux peu polarisés dans le nord de l'Aisne.

Malgré cette faible évolution démographique, les besoins en logements sont importants avec 18 000 nouveaux ménages par an. L'ensemble des territoires de la région sont impactés par la croissance du nombre de ménages liée à une réduction de leur taille.



L'importance de ces besoins est pondérée par différents facteurs démographiques tels que l'attractivité résidentielle, l'évolution du solde naturel ou encore l'évolution de la taille des ménages. L'offre de logement doit également s'adapter au parcours résidentiel et à l'évolution de la structure des ménages en prenant en compte notamment les impacts du vieillissement de la population sur les besoins. À l'échelle des Hauts-de-France, le poids des seniors devrait passer de 15 % en 2012 à 24 % en 2032. L'importance du vieillissement diffère également selon les territoires avec une croissance plus rapide de la part des seniors dans de nombreux territoires du littoral et dans les espaces du nord de l'Aisne. Cette progression du nombre des seniors constitue également des opportunités de développement de la filière *silver economy*.

## 2. Les influences métropolitaines au cœur des mobilités

L'organisation territoriale des Hauts-de-France est impactée par deux influences métropolitaines. En interne, la Métropole Européenne de Lille (MEL) étend principalement son influence au bassin minier et à la Flandre intérieure. La seconde influence métropolitaine correspond à l'extension francilienne qui déborde sur une large partie sud de la région.

Ces influences se traduisent par d'importants flux domicile-travail et font des Hauts-de-France la première région au regard des déplacements domicile-travail avec 72 % des actifs travaillant hors de leur commune de résidence.

L'Île-de-France génère ainsi plus de 122 000 déplacements quotidiens en provenance des Hauts-de-France. Sont particulièrement concernés les actifs du département de l'Oise et du sud de l'Aisne. Outre Paris et sa périphérie, le pôle de Roissy représente une importante aire d'attraction pour la région. L'influence francilienne se traduit également par une diffusion d'activités économiques avec un poids important des emplois métropolitains, la présence de secteurs innovants ou encore le desserrement logistique.

La MEL est également un important générateur de flux domicile-travail en provenance des territoires voisins qu'ils soient périurbains ou urbains. Comparativement aux autres espaces métropolitains français, la métropole lilloise se distingue par une plus forte capacité à attirer des capitaux étrangers, qui contrôlent 11 % des emplois, et par un rayonnement important lié à la présence de sièges sociaux d'envergure. Si le poids des fonctions métropolitaines et des activités innovantes se situe dans la médiane, elles représentent une masse offrant une visibilité internationale au territoire. Le positionnement métropolitain de Lille doit toutefois se renforcer au regard d'indicateurs moins favorables, à l'image d'une moindre attractivité vis-à-vis d'actifs qualifiés ou d'une moindre proportion d'activités innovantes ou d'activités tertiaires à forte intensité de connaissance, même si celles-ci ont progressé plus rapidement que dans la plupart des autres métropoles françaises entre 2007 et 2012.

Si la métropolisation constitue une opportunité de développement, elle induit également des impacts sociaux et environnementaux négatifs. L'allongement des distances domicile-travail et la concentration des flux se traduisent par un allongement des durées de transport, une saturation des axes routiers et une dégradation de la qualité de l'air impactant la qualité de vie des actifs et des résidents. La métropolisation s'accompagne également d'un accroissement des inégalités sociales en particulier au sein de la MEL et des territoires du bassin minier.

Ces liaisons se concrétisent également par l'importance des déplacements longs sur le territoire. Ainsi, 1 770 000 personnes de plus de 11 ans sont considérées comme des grands mobiles, c'est à dire effectuant un déplacement d'au moins 10 kilomètres dans la journée. Ces personnes effectuent en moyenne 83 kilomètres de déplacements par jour et consacrent 1h59 à la mobilité. Elles sont globalement les plus nombreuses dans les territoires sous l'influence des agglomérations de Paris, Lille et Amiens. Seule la zone d'emploi de Lens se distingue par une proportion plus modérée de grands mobiles liée à de faibles taux d'emploi. Les déplacements des grands mobiles s'effectuent très majoritairement en voiture (77 %). Le train représente seulement 2,4 % des déplacements mais correspond à de plus longues distances et est concentré dans les zones sous l'influence de l'Île-de-France. Les mobilités quotidiennes ne se limitent pas aux trajets domicile-travail qui représentent environ 21 % d'entre elles, les autres motifs correspondant principalement à des déplacements pour affaires personnelles, de l'accompagnement ou des achats.

18

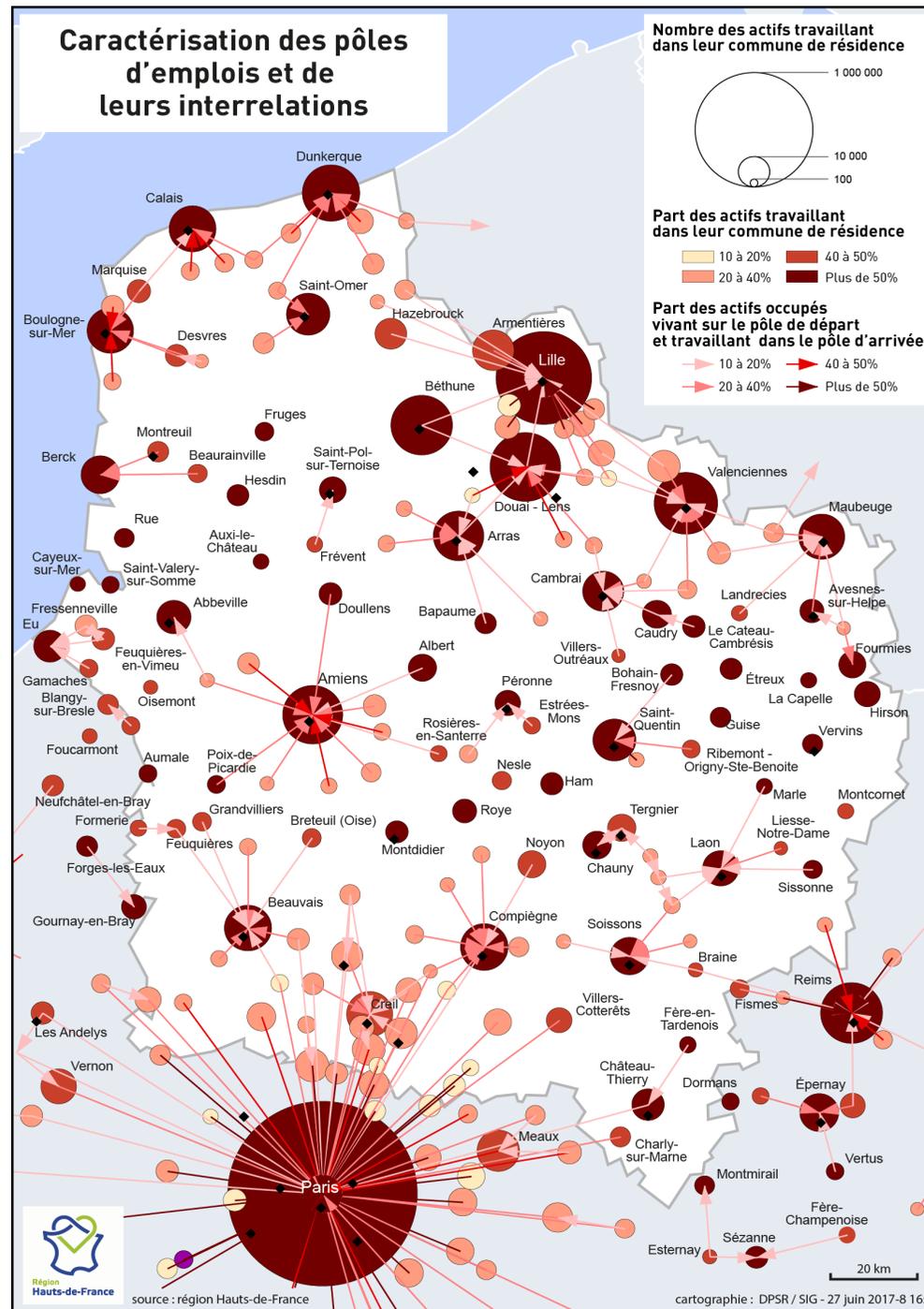
L'importance de ces déplacements se traduit également par des enjeux forts pour la santé et la qualité de vie. Dans les grandes agglomérations régionales, la pollution est élevée en raison de la densité et de la fréquentation des réseaux routiers et d'activités industrielles et agricoles faisant encore beaucoup appel aux énergies fossiles et à des procédés polluants. En outre, l'exposition et la sensibilité des populations (l'habitat régional est majoritairement urbain et dense) sont aggravées par la rareté des milieux naturels (souvent petits et fragmentés). Les oxydes d'azote (NOx) et les poussières en suspension (PM) constituent un problème chronique ayant des conséquences importantes sur la santé.

### 3. Des systèmes territoriaux qui s'imbriquent mais qui ne se superposent pas

Si les Hauts-de-France se distinguent par deux influences métropolitaines, celles-ci ne couvrent pas l'ensemble des territoires régionaux qui disposent d'autres moteurs de développement. Les Hauts-de-France se caractérisent par la présence de nombreux pôles d'emploi structurants et par plusieurs systèmes territoriaux au regard des liens entre ces pôles engendrés par les déplacements domicile-travail.

Si Lille assure le cœur du système métropolitain régional, le pôle central de Douai-Lens constitue également un relais au sein de l'espace, polarisant de nombreux flux.

## ■ DIAGNOSTIC



Le pôle de Valenciennes apparaît pour sa part dans une position d'interface, en étant à la fois connecté au système lillois mais aussi au pôle structurant d'un système Haut-Cambrésis. L'Oise, sous influence francilienne, s'organise pour sa part autour des trois pôles principaux de Beauvais, Compiègne et Creil.

Hors des dynamiques métropolitaines, Amiens polarise un vaste espace au cœur de la région au sein duquel l'agglomération constitue un pôle économique d'envergure. Le littoral s'organise autour de plusieurs pôles connectés de proche en proche. Tout comme les systèmes lillois et valenciennois, ce système littoral est également relié à la Belgique qui procure un emploi à 26 000 actifs de la région. L'Aisne se structure principalement autour d'un système Laon-Soissons et d'un système saint-quentinois.

En dehors des pôles urbains, plusieurs types de ruralité se distinguent en fonction de leur connexion à ces systèmes. Ainsi, les espaces connectés forment des espaces périurbains relativement aisés et orientés vers des vocations résidentielles. Les espaces ruraux plus isolés s'organisent autour de pôles d'emploi locaux essentiels pour les actifs de ces territoires en l'absence de connexion forte à un système urbain.

#### 4. L'évolution spatiale de l'emploi : un développement plus favorable aux espaces périphériques des grandes aires urbaines

Le zonage en aire urbaine de l'INSEE permet de distinguer les communes selon qu'elles soient urbaines, périurbaines, multi-polarisées ou appartenant à un espace rural, en établissant des critères basés sur les densités de populations, l'éloignement par rapport au centre, l'importance des flux domicile / travail etc.

Les analyses au niveau national sur longue période ont montré que les dynamiques de l'emploi étaient positives dans toutes les tailles de villes jusqu'en 1999. Depuis, les aires urbaines de moins de 200 000 habitants apparaissent fragilisées sur le plan économique et démographique.

En région sur une période plus récente (2009/2014), les analyses révèlent que l'emploi s'est surtout développé dans les communes appartenant à la couronne des grands pôles d'emplois (+2,2 %), alors que les villes de moyenne et petite taille enregistrent davantage de difficultés (-4,8 % pour les communes des pôles moyens, et -3,5 % pour les communes des petits pôles). Les grands pôles urbains enregistrent un recul de l'emploi de -1,9 %, à l'exception de Lille et de Villeneuve-d'Ascq dont les progressions s'élèvent à environ +5 %.

Cette dynamique de l'emploi au sein des couronnes des grands pôles urbains répond à un double mouvement :

Catégories d'aires urbaines	Population 2014	évo. pop. 2009/2014	Emplois au lieu de travail 2014	évo. emploi en valeur 2009/2014	évo. emploi 2009/2014
Communes appartenant à un grand pôle*	3 709 369	+0,5%	1 557 418	-29 673	-1,9%
Communes appartenant à la couronne d'un grand pôle	1 124 141	+2,7%	239 672	5 201	+2,2%
Commune multipolarisées des grandes aires urbaines	520 587	+2,5%	122 094	-1 585	-1,3%
Communes appartenant à un moyen pôle**	108 449	-1,2%	45 485	-2 299	-4,8%
Communes appartenant à la couronne d'un moyen pôle	5 885	+5,6%	911	104	+12,9%
Communes appartenant à un petit pôle***	129 443	-1,8%	65 300	-2 287	-3,4%
Communes appartenant à la couronne d'un petit pôle	4 876	-0,9%	647	24	+3,9%
Autres communes multipolarisées	286 312	+1,0%	59 204	-3 145	-5,0%
Communes isolées hors influence des pôles	116 055	-0,3%	36 267	-1 838	-4,8%
inconnu	1 039	ns	111	ns	ns
<b>Total</b>	<b>6 006 156</b>	<b>+1,0%</b>	<b>2 127 109</b>	<b>-35 483</b>	<b>-1,6%</b>

\* 10 000 emplois ou plus

\*\* 5 000 à moins de 10 000 emplois

\*\*\* de 1 500 à moins de 5 000 emplois

Source INSEE ; ns : non significatif

➤ économique : le développement de l'emploi dans les plus grandes aires urbaines a été dynamisé par l'évolution du nombre de cadres. Cette catégorie sociale a enregistré la plus forte progression sur la période d'observation : +7,5 %, représentant près de 20 000 emplois supplémentaires, dont 95 % localisés dans les communes des grands pôles et leurs couronnes, alors que les autres espaces enregistrent encore d'importants effets liés aux deux dernières décennies de désindustrialisation. La localisation des cadres est fortement corrélée aux mutations du système productif qui renforcent la concentration spatiale des activités les plus créatrices de valeur. A titre d'illustration, les emplois salariés privés des activités informatiques ont augmenté de 20 %, et leur localisation s'est quasi-exclusivement concentré dans les grands pôles et leurs couronnes, reflétant la recherche de forces de convergence (permettant un meilleur accès aux marchés, un meilleur appariement entre offre et demande de travail etc.).

➤ démographique : à l'exception de Lille, la population des villes-centres régresse en lien avec l'étalement urbain. Plus d'un tiers des habitants de la région vit en dehors des centralités urbaines. L'emploi se développe en partie en réponse aux besoins de la population, et l'on observe une croissance plus forte de l'emploi liée à l'économie résidentielle dans les aires des grands pôles urbains : employés de commerce, personnels des services directs aux particuliers, chauffeurs, ouvriers de la manutention...

Ces données agrégées masquent pourtant d'importantes disparités au sein du territoire régional. Les espaces périphériques des grandes aires urbaines présentent des

dynamiques variables, et des effets de « rabatement » mitigés. L'emploi s'est surtout développé dans quelques communes des zones urbaines de Lille (Hem, Fretin, Ennevelin...), et plus modestement sur la zone urbaine de Beauvais (Tillé), ou de Saint-Omer. L'effet des influences externes à la région est visible et agit tantôt comme un « stabilisateur » (aires d'influence de Paris, Eu), tantôt comme un accélérateur de croissance (Reims). Le développement économique reste aussi possible en dehors des espaces métropolitains ou urbains, mais est largement dépendant des usages de l'espace (accès à l'emploi, aux commerces, aux équipements etc.) ; par exemple, l'intensification des mobilités peut permettre à un territoire en périphérie rurale d'accueillir des navetteurs, mais ces derniers peuvent consommer ailleurs. Certains territoires enregistrent toutefois des modèles de développement qui se distinguent assez fortement du périurbain résidentiel et agissent comme des pôles d'emplois structurants (Méaulte par exemple sur une spécialisation industrielle, Le Crotoy ou Saint-Valery-Sur-Somme avec une importante activité touristique).

## C. Une région de contrastes économiques

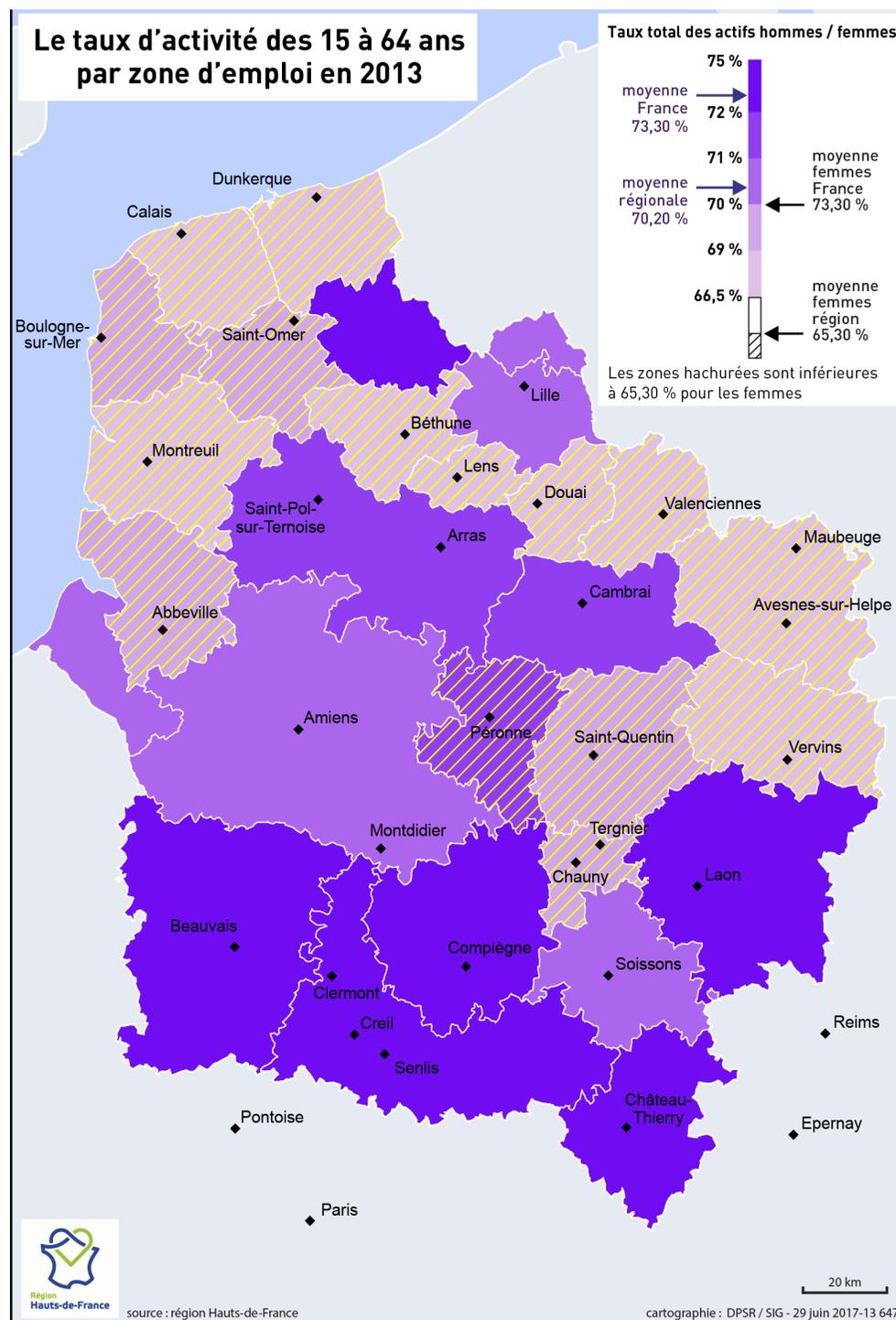
### 1. Différents ajustements pour pallier un déficit d'emplois

20

La production de richesse économique de la région apparaît faible rapportée à sa population. Les Hauts-de-France sont en effet la région de France métropolitaine ayant le plus faible PIB par habitant avec 25 224 €/hab. en 2013, et ce alors que sa productivité est proche de la moyenne française (hors Ile-de-France). Ces caractéristiques traduisent en réalité un manque d'emplois sur le territoire. Alors que la croissance de la région et de la France métropolitaine ont évolué de pair dans les années 90, l'emploi s'est deux fois moins développé qu'en moyenne nationale sur la période 1999/2013.

Le déficit d'emplois régional se traduit par plusieurs formes d'ajustement sur le marché du travail. Les mobilités domicile / travail, intenses au sein des Hauts-de-France, en sont une illustration. Mais ces ajustements s'opèrent aussi négativement par un renoncement plus fréquent à l'emploi pour certaines franges de la population, visible particulièrement à la lecture du taux d'activité féminin, et par un taux de chômage nettement supérieur à la moyenne nationale.

En effet, avec 2,7 millions d'actifs en 2013, le taux d'activité des 15-64 ans s'établit à 70,2 %, soit 3 points de moins que la moyenne nationale, ce qui est principalement lié au décalage entre le taux d'activité des femmes de la région et la moyenne française (-4,7 points). Ce retrait des femmes du marché du travail se creuse particulièrement à partir de 30 ans : plus d'enfants, marché de l'emploi morose, niveau de formation plus faible que celui des Françaises (23,3 % des femmes de la région ne disposent d'aucun diplôme, contre 20,4 % en moyenne en France) sont quelques-uns des facteurs explicatifs de la faiblesse de l'activité féminine, dont la problématique se concentre fortement dans les anciens bassins miniers (Valenciennes, Maubeuge, Lens-Hénin...).

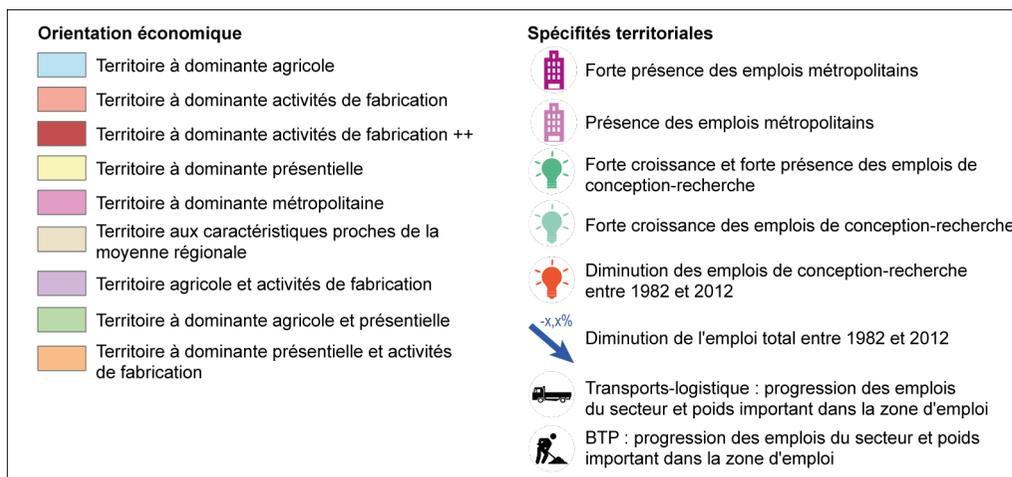


Autre forme d'ajustement, la prégnance des formes particulières d'emploi (CDD, intérim, contrats aidés etc.) sur le marché du travail régional par rapport aux autres régions françaises. Bien que le contrat à durée indéterminée reste la forme de contrat la plus fréquente (77,1 %), les emplois temporaires sont utilisés par les entreprises pour ajuster leur volume d'emplois aux variations de l'activité et constituent un mode de recrutement de plus en plus fréquent dans les entreprises, même pour les postes qualifiés. En parallèle, les publics les plus éloignés du marché du travail ont accès à des contrats spécifiques, encadrés et soutenus par l'État.

## 2. La complexification des systèmes économiques et productifs entraîne une élévation des niveaux de qualification

Malgré une période intense de désindustrialisation, l'industrie conserve un poids important dans l'économie régionale (15,1 % des emplois, contre 12,9 % en moyenne nationale). L'agriculture occupe 2,3 % des emplois, tandis que le secteur de la construction en compte 6,5 %. La tertiarisation de l'économie se rapproche des standards nationaux : le commerce et les services constituent le premier secteur économique, concentrant plus de 76 % des emplois (soit 2,7 points de plus qu'en 2007). Si les emplois tertiaires sont présents sur l'ensemble du territoire, on relève des disparités importantes dans leur distribution mais aussi dans leur évolution : les zones d'emploi de Lille, de Lens-Hénin ou encore de Beauvais s'illustrent par leur dynamisme. Lille et Roubaix-Tourcoing enregistrent les progressions les plus notables d'emplois de cadres des fonctions métropolitaines.

La restructuration de l'industrie (nouvelles technologies, nouveaux process, nouvelles postures professionnelles...) a permis de conforter certains segments industriels, mais dans un même temps, n'a plus joué son rôle de régulateur de l'emploi non qualifié. Historiquement implantée dans des territoires à l'écart des villes, ce sont souvent ces mêmes territoires qui ont le plus pâti de ces évolutions.



Entre 2007 et 2012, la part des ouvriers de l'industrie a reculé de 3,7 points au profit des professions intermédiaires et des cadres. Toujours pour cette période d'observation, la part des ouvriers non qualifiés de l'industrie a reculé de -26,4 %, contre -16,8 % pour les ouvriers qualifiés.

Cette complexification est également visible dans les métiers du tertiaire : on note une dualité assez marquée entre les emplois du tertiaire supérieur, souvent dédiés aux services aux entreprises et plutôt localisés dans les plus grandes agglomérations, et les emplois présents, dédiés aux besoins de la population, répartis sur l'ensemble du territoire régional.

D'autre part, l'effacement des frontières entre production et services vient élargir la palette des compétences susceptibles d'être employées dans plusieurs secteurs d'activité. Ces métiers transversaux peuvent dynamiser les mobilités interprofessionnelles, mais nécessitent en contrepartie des capacités d'adaptation, marginalisant dans le même temps les populations les moins préparées.

En parallèle, l'industrie française se tourne de plus en plus vers les secteurs de haute technologie, autour d'espaces d'interfaces et d'hybridation (technopoles, pôles d'excellence, de compétitivité...) qui réunissent industries, universités et centres de recherche. Se détachant des emprises foncières qui lui étaient nécessaires par le passé, l'industrie s'appuie aujourd'hui sur de nouveaux cycles d'innovation, largement basés sur les possibilités offertes par le numérique. Elle se développe au sein des métropoles, car elle y trouve une concentration des activités de commandement, des ressources à haute valeur ajoutée, en plus de capacités de connexions aux territoires « lointains ».

Ce redéploiement industriel dans les plus grandes villes peut néanmoins être nuancé pour les Hauts-de France. D'abord, même en présence de modifications majeures de leur environnement économique, certaines activités « traditionnelles » ont su se repositionner ou diversifier leurs marchés et aujourd'hui jouissent d'ancrages compétitifs sur des marchés porteurs (ex : robinetterie de luxe, verrerie, flaconnage dans la vallée de la Bresle). Ensuite, d'autres filières, plus émergentes, peuvent s'appuyer sur des caractéristiques intrinsèques du territoire, par exemple la spécificité agricole (ex : la chimie du végétal de Compiègne jusqu'en région Grand Est). On trouve ainsi réparti sur l'ensemble de la région des spécialisations, faisant apparaître des interconnexions avec des fonctions et des équipements structurants (pôles de compétitivité, universités, centres R&D...).

Il en résulte une dispersion encore très visible de l'activité industrielle sur l'ensemble des territoires ; dispersion qui peut également s'apprécier dans la répartition des emplois de conception-recherche. S'ils sont fortement concentrés dans les villes (fonction métropolitaine), plus particulièrement dans l'agglomération lilloise et dans la vallée de l'Oise, ils restent distribués sur l'ensemble du territoire de la nouvelle région, par exemple à Albert-Méaulte dans l'aéronautique ou encore à Valenciennes dans le secteur ferroviaire. Les spécialisations économiques comme la dépendance à une grande entreprise peuvent toutefois constituer des facteurs de vulnérabilité pour les territoires.

De façon générale, l'élévation des niveaux de qualification amplifie les fractures sociales. Les différentes catégories professionnelles ne sont pas égales face à l'emploi. Selon les données de l'enquête emploi de l'Insee, en 2014 en France métropolitaine, le taux de chômage des ouvriers non qualifiés s'élevait à 19,5 %, contre 4,4 % pour les cadres. Les actifs sans diplôme ont une probabilité près de quatre fois plus importante d'être au chômage que les actifs diplômés du supérieur. Avoir un niveau post-bac divise par 2,4 le risque d'être au chômage. Le lien entre niveau de formation et l'accès à l'emploi étant clairement établi, l'élévation du niveau de diplôme est en enjeu d'envergure dans la région des Hauts-de-France, sans en être l'unique vecteur. En 2012, 29,6 % de la population des 15-64 ans ayant achevé leurs études ne possédaient pas de diplôme, soit presque 1 million de personnes. Cette proportion est nettement plus élevée que la moyenne de France métropolitaine (24,3 %), même si elle diminue progressivement (-4,6 points depuis 2007).

Il existe ainsi une forme de dualité sur le marché du travail, avec d'un côté des actifs, bien formés, mieux épargnés par le sous-emploi, et de l'autre, des actifs peu qualifiés, doublement pénalisés par un contexte économique difficile et une élévation des exigences des employeurs. Cette vulnérabilité des actifs les moins diplômés dépend également des conditions locales du marché du travail : les probabilités de trouver un emploi diffèrent fortement d'un territoire à l'autre.

### 3. Des territoires plus vulnérables pour les populations les moins diplômées

La mise en relation de différents indicateurs (part des non-diplômés dans la population des 15/65 ans, part des non-diplômés dans la demande d'emploi, part des demandeurs d'emplois de longue durée, taux d'activité et taux d'emploi) fait émerger des espaces pouvant illustrer les inégalités à l'œuvre face au marché de l'emploi pour les actifs sans diplôme.

Certains territoires sont ainsi perçus comme des espaces de plus grand renoncement au marché du travail pour les actifs sans diplôme (Dunkerque, Calais, Béthune-Bruay, Douai...) ; dans les zones d'emploi de Boulogne-sur-Mer, Thiérache, Saint-Quentin, Tergnier, Maubeuge, ce phénomène de renoncement peut encore s'accroître à court terme. D'autres territoires fragilisés (Beauvais, Roissy-Sud Picardie, Château-Thierry, Soissons) sont confrontés à une forte dualité sur le marché du travail (actifs bien formés et épargnés par le sous-emploi/actifs peu qualifiés). Deux territoires (Berck-Montreuil et Cambrai) sont relativement « protecteurs » (importante part de population non diplômée mais moindre proportion dans la demande d'emploi et taux d'activité conformes ou supérieurs à la moyenne) envers ces actifs sans diplôme. Enfin les zones d'emploi de Lille, Flandre-Lys, Saint-Omer et Arras sont des territoires pour lesquels les indicateurs sont plus favorables qu'en moyenne régionale.

Les attentes des employeurs ne se limitent pas à l'élévation des niveaux de qualification : on assiste à une accentuation des exigences en compétences transversales qui

s'ajoutent aux exigences d'autonomie, de polyvalence, de capacité d'anticipation, de maîtrise des savoirs de base (lecture, écriture) mais aussi des technologies de l'information et de la communication.

En 2011, 11 % de la population régionale âgée de 18 à 65 ans ayant été scolarisée en France était illettrée, soit 4 points au-dessus de la moyenne française. Si au niveau national, ces personnes vulnérables résident autant dans les zones faiblement peuplées que dans les zones urbaines, on observe une dichotomie entre les deux versants de la région : elles sont plus souvent présentes en zones urbaines au Nord (80 %) qu'au Sud (30 %). Au niveau national comme en région, la moitié des personnes en situation d'illettrisme a un emploi. Il peut s'ajouter à cette difficulté l'incapacité à utiliser les outils numériques (illettrisme) qui toucherait au niveau national 15 % de la population.

La région concentre une forte proportion de zones à risque d'échec scolaire : en mars 2016, on compte plus de 20 000 décrocheurs potentiels en région. Le décrochage scolaire constitue un phénomène socialement inégalitaire, repérable à partir de la catégorie sociale des parents (les enfants d'ouvriers ont environ quatre fois plus de risque de décrocher que les enfants de cadres) et de la zone de résidence.

Ainsi, près d'un tiers des jeunes habitants en zones urbaines sensibles décrochent de l'école sans obtenir de diplôme, une proportion deux fois plus importante que celle enregistrée ailleurs. Selon le Ministère de l'éducation Nationale et le CEREQ, les territoires cumulant les « fragilités économique, familiale, culturelle » sont majoritaires sur l'ensemble de la région alors que les territoires de « sécurité économique et soutien culturel » sont peu nombreux et sont situés principalement autour des agglomérations de Lille, Amiens, Arras et dans le Sud-Ouest de l'Oise.

Au sein des territoires des inégalités de ressources et d'accès aux filières qui procèdent du jeu des politiques publiques et de la concurrence entre les territoires sont également à l'œuvre pour les jeunes scolarisés : des filières courtes et techniques prépondérantes pour les petits territoires et des filières plus longues pour les territoires les plus importants.

## D. Une ouverture géographique importante mais des enclavements qui subsistent

### 1. Des liaisons privilégiées au sein de l'Europe du Nord-Ouest

Territoire frontalier, situé au cœur de l'Europe du Nord-Ouest, au sein du triangle Londres-Bruxelles-Paris, la région Hauts-de-France s'inscrit dans un espace ouvert et dynamique qui lui permet de rayonner au-delà de son territoire.

La position de carrefour de la région Hauts-de-France est en premier lieu manifeste par l'importance des flux de marchandises irriguant son territoire. Les Hauts-de-France sont ainsi une des régions les plus extraverties de France, avec Grand Est : le transport international pèse pour 3 % du volume des échanges régionaux par route, contre une moyenne de 1,2 % pour l'ensemble des régions françaises. La région est également traversée par d'importants flux de transit, notamment sur l'A1 (14 % de poids lourds en transit « pur » pour un volume d'environ 14 000 poids lourds par jour) et sur l'A16 au niveau de la frontière belge (47 %). Les flux sur l'A1 sont principalement liés à des échanges commerciaux dans le secteur de l'agro-alimentaire entre l'Espagne et le Benelux, tandis que les flux sur l'A16 s'inscrivent dans des échanges Royaume-Uni – Benelux. Ces flux routiers, auxquels s'ajoutent les flux infrarégionaux, présentent toutefois un enjeu environnemental important, sur un territoire où la pollution de l'air et la congestion sont élevées. Les transports sont en région Hauts-de-France la 3<sup>e</sup> source d'émissions de gaz à effet de serre après l'industrie et l'agriculture, la 1<sup>re</sup> pour les NOx, et ce alors que l'OCDE prévoit une multiplication par 3 d'ici 2050 des flux de marchandises, ce qui devrait se traduire par une hausse de 60 % des émissions de CO<sub>2</sub>.

Outre un trafic routier dense, la dimension internationale de la région apparaît dans l'activité de ses ports. La façade littorale des Hauts-de-France fait partie du « Northern Range », un axe qui va du Havre à Hambourg et qui concentre 48 % du trafic de conteneurs européens, 27 % de celui du vrac sec et 25 % du vrac liquide. Les enjeux portuaires portent majoritairement sur le trafic de conteneurs, transport à forte valeur ajoutée mais aussi très concurrentiel. Dans ce contexte, le port de Dunkerque cherche à étendre son hinterland en s'appuyant sur son fort tirant d'eau, un bassin de consommation régional fort de 6 millions d'habitants et la proximité de l'Ile-de-France. Une difficulté majeure réside toutefois dans sa capacité à acheminer rapidement les marchandises hors du port, vers leur destination finale. Cette connexion port-hinterland est également un levier important pour l'action locale en matière de politique environnementale : toujours d'après l'OCDE, les flux entre les ports et les sites de consommation/production représentent 7 % du fret en volume mais 30 % des émissions de CO<sub>2</sub>.

Le transport routier reste en effet globalement prédominant dans le transport de marchandises, notamment conteneurisées, du fait de sa flexibilité, de sa fiabilité et de ses coûts bas. L'existence de modes de transport alternatif (rail et fluvial) sont cependant des facteurs de compétitivité majeur, une offre multimodale développée permettant par exemple d'élargir la zone de chalandise d'un port. De façon générale, la région Hauts-de-France se distingue néanmoins par une part modale du transport routier moins élevé qu'en France, au bénéfice du rail et des voies navigables. Le port de Dunkerque est d'ailleurs le premier port ferroviaire de France.

	Rail	Voies navigables	Route
Hauts-de-France	15,0 %	5,7 %	79,4 %
France	9,8 %	2,4 %	87,8 %

Tableau 1 : Parts modales du transport terrestre de marchandises, hors oléoducs. Source : SOeS (2014) pour la France, Observatoire Climat-Air-Énergie pour la région Hauts-de-France

Le développement du fluvial peut s'appuyer sur la construction du Canal Seine Nord Europe. À l'heure actuelle, l'axe nord-sud, qui va des Pays-Bas au nord de la France via la Belgique, est le 2<sup>d</sup> axe fluvial européen avec 16 % de parts de marché, loin derrière l'axe rhénan qui concentre 68 % du trafic fluvial européen. Si le recours au fluvial est surtout important pour le transport de marchandises en vrac à faible valeur ajoutée, on observe de façon générale en Europe une augmentation de la part de conteneurs transportés. Le transport du fret par voie ferroviaire rencontre davantage de difficultés. Un rapport de la Cour des Comptes de février 2017 émet ainsi un bémol sur la capacité des autoroutes ferroviaires à favoriser le report modal, au vu des difficultés rencontrées par les deux autoroutes déjà en service. Le projet d'autoroute ferroviaire atlantique, entre Calais et non plus Tarnos mais Vitoria, reste de fait incertain, même s'il semble toujours être porté par la Nouvelle Aquitaine et la région espagnole Euskadi.

L'importance de ces flux de marchandises traduit l'insertion de la région au sein des échanges internationaux : 2<sup>ème</sup> région importatrice avec 11,1 % du total national, 5<sup>ème</sup> région exportatrice avec 10,5 % du total national (en milliards d'euros), les Hauts-de-France ont un taux d'ouverture élevé de 34,8 % contre une moyenne de 22,1 % en France métropolitaine. Les premiers partenaires commerciaux des Hauts-de-France sont justement ses voisins les plus proches : Belgique, Allemagne, Royaume-Uni. Cette forte internationalisation régionale s'accompagne d'importants flux d'investissements directs étrangers et d'une certaine dépendance de l'emploi local vis-à-vis de centres de décision étranger : les Hauts-de-France ont le plus fort ratio d'emplois créés ou maintenus via des IDE parmi les régions françaises (1,69 pour mille contre une moyenne nationale de 1,01).

Cheville ouvrière des flux de marchandises et d'investissements étrangers, les implantations logistiques sont fortement concentrées dans le nord de la région, au niveau de la métropole lilloise en particulier. On observe également un phénomène d'extension des implantations dans l'Artois (dessalement lillois) et dans le sud de l'Oise (dessalement francilien). Les mutations du secteur logistique le rendent de plus en plus consommateur d'espace, le renforcement des normes réglementaires conduisant à une plus faible emprise foncière. Les entrepôts logistiques sont ainsi le 2<sup>ème</sup> poste de demande de permis de construire en termes de superficie (au sein des espaces à

vocation économique), et même le 1<sup>er</sup> dans l'Oise où la demande a été multipliée par 4 entre 2006 et 2015.

Autre dimension majeure liée au positionnement géographique de la région Hauts-de-France, le tourisme de proximité. En 2016, la région comptabilise ainsi 3,3 millions de nuitées étrangères, en hausse de 16 % en 2011 et 2016 contre +1,5 % en moyenne en France sur la même période. La clientèle étrangère représente ainsi 30 % des nuitées en région, tirée par les Britanniques (1,3 million de nuitées), la Belgique (630 000) et les Pays-Bas (374 000). La Métropole européenne de Lille et le littoral, notamment le Calaisis qui bénéficie du trafic transmanche (plus de 30 millions de passagers par an), sont au cœur de l'attractivité touristique de la région.

## 2. Des influences externes structurantes : une forte attraction de l'Île-de-France

### Une intensification des mobilités domicile / travail

Si l'ouverture économique de la région est très marquée, c'est également le cas pour une partie de la population qui se déplace quotidiennement pour travailler ou étudier. La motorisation extensive des dernières décennies et la concentration des emplois dans les villes ont ainsi fortement structuré les territoires régionaux. Certains espaces sont très ouverts aux influences externes, en particulier dans les mobilités quotidiennes domicile / travail. Près de 186 000 résidents occupent un emploi en dehors de la région, représentant 8,2 % des actifs occupés. Si les influences sont multiples, c'est avec l'Île-de-France que les échanges sont les plus importants (plus de 122 400 sorties pour 17 636 entrées). L'accessibilité du département de l'Oise, ses aménités en matière de cadre de vie et de prix du foncier, en font l'espace le plus ouvert, Roissy et Cergy-Pontoise constituant d'importantes zones d'influence. Plus de la moitié des actifs occupés de certaines communautés de communes (Sablon, Aire Cantilienne, Pays de Valois...) travaillent en dehors de leur région de résidence. L'influence francilienne s'étend jusqu'au sud du département de l'Aisne (Communauté de communes de Champagne Picarde, du Val de l'Aisne...), ce dernier répondant aussi à une influence rémoise dont les flux s'accroissent toujours plus. Les pôles urbains entretiennent aussi des liens importants avec l'Île-de-France (Lille, Amiens, Compiègne...).

Dynamisées par le passé par d'importants avantages fiscaux, les mobilités transfrontalières du Nord vers la Belgique sont également notables (environ 26 000 sorties<sup>1</sup>) : la métropole lilloise, certains espaces du Hainaut-Cambrésis (communauté d'agglomération de Maubeuge, le Val de Sambre, Pays du Mormal...) et des Flandres sont particulièrement concernés.

L'influence normande est plus contenue. Elle s'opère principalement sur un lien productif et concerne les territoires du sud-ouest de la Somme, autour de la vallée de la Bresle.

<sup>1</sup> Données non issues du recensement INSEE

## Principales infrastructures

### Infrastructures existantes

- aéroport
- grand port européen
- autre port
- plateforme multimodale
- gare construite pour la grande vitesse
- nationale
- autoroute
- ligne à grande vitesse
- voie navigable principale

### Principaux projets

- canal grand gabarit
- réseau express Hauts-de-France
- Picardie - Roissy



## Flux domicile travail pour la région des Hauts-de-France

	Sortants		Entrants	
	2013	évo. 2008/2013	2013	évo. 2008/2013
Ile-de-France	122 418	+6,4%	17 636	+3,2%
Grand Est	12 400	+9,4%	5 175	+9,9%
Normandie	9 721	+6,7%	9 458	+2,1%
Autres régions	9 991	+13,9%	7 004	+2,1%
Etranger	31 435	+16,0%	nd	nd
Total	185 965	+8,5%	39 273	+3,7%

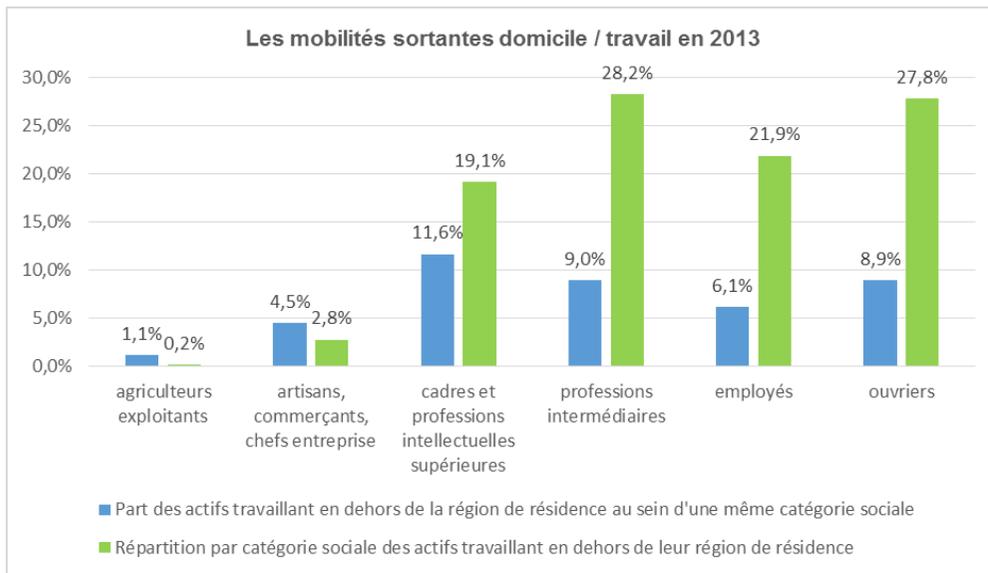
Source : INSEE-RP 2008 et 2013  
nd : non disponible

Souvent présentée comme une variable d'ajustement permettant de pallier un manque d'emplois (cf partie D1), les mobilités sortantes domicile / travail ont progressé de 8,5 % entre 2008 et 2013 (représentant plus de 14 550 navetteurs). Les progressions les plus importantes concernent en proportion les sorties vers d'autres régions non limitrophes et l'étranger. L'intensification de ces flux témoigne d'une distorsion spatiale de plus en plus prégnante entre habitat et lieu de travail, souvent liée à une accessibilité facilitée des territoires, et à un déploiement croissant de la motorisation et des réseaux de transports (parcourir de plus grandes distances sur des temps plus courts). Les localisations résidentielles – du fait de mobilités professionnelles fréquentes et par l'avènement du numérique qui a contribué « à un éclatement de l'unité de temps et de lieu<sup>2</sup> » – sont de plus en plus déconnectées du lieu de travail, et sélectionnées selon des aménités de proximité et de dessertes de transport. Elles sous-tendent la capacité à changer et à se déplacer en conséquence, en lien avec la transformation de l'activité professionnelle et évolue vers la recherche d'une imbrication plus efficiente avec la vie personnelle. Cela se traduit par des évolutions dans les modes de travail, tant du point de vue spatial (télétravail, coworking, tiers-lieux, emplois nomades...) que temporel (bi-activités, horaires atypiques, décalés...). Ces évolutions ouvrent la voie à de nouvelles pratiques de consommation et d'usages de l'espace, mais n'évitent pas les problématiques inhérentes à la thématique plus générale de l'intensification des migrations entre territoires régionaux (questions environnementales liées à la consommation foncière, à l'artificialisation des sols, aux congestions routières etc.).

L'augmentation des mobilités sortantes reflète aussi, dans certains cas, un amoindrissement des offres locales d'emploi, obligeant la population à trouver un emploi toujours plus loin.

Entre 2008 et 2013, la part des actifs travaillant hors de leur région de résidence est en progression pour la quasi-totalité des catégories sociales ; la plus élevée concerne les ouvriers pour près de 9 % d'entre eux, contre 7,8 % cinq ans plus tôt.

<sup>2</sup> Nouveaux modes de travail et enjeux de mobilité, IAU, novembre 2016



source : INSEE RP 2013

Clé de lecture : 11,6% des cadres et professions intellectuelles supérieures travaillent en dehors de leur région de résidence, ils représentent 19,1% des actifs qui quittent quotidiennement la région pour aller travailler

## 26 Une irrigation résidentielle du sud de la région

Les mobilités domicile/travail, et le développement résidentiel qui en résulte, permettent aux territoires de percevoir des revenus productifs qui ont été produits dans d'autres régions. Selon les économistes de la proximité, le développement économique résidentiel peut irriguer aujourd'hui davantage le développement social que ne le fait le développement productif. Cette économie résidentielle est favorable aux territoires d'accueil, si ces derniers parviennent à transformer localement les richesses « importées ». Cela passe par exemple par la création d'espaces de consommation ou de services proposés à la population (loisirs, culture, services à la personne, activités commerciales...), « capables de concentrer des flux de touristes, de visiteurs, d'habitants et d'en attirer de nouveaux<sup>3</sup> ». En créant ce type d'espace, il s'agit de « fixer » la population et de concentrer des flux en vue de consommer, mais aussi de créer des emplois liés à la consommation (développement des emplois de la sphère présente).

Avec 4 milliards d'euros de masses salariales captés par ses navetteurs en 2012 (sur 161 milliards), les Hauts-de-France constituent la région française la plus connectée à l'Île-de-France.

Selon une récente étude de l'Insee portant sur la richesse des territoires, une partie significative de la richesse perçue par certains espaces est issue des richesses entrantes, c'est-à-dire des actifs travaillant à l'extérieur du territoire, et notamment en Île-de-France. Ces territoires se caractérisent généralement par une faiblesse des richesses redistribuées (minima sociaux), et par un niveau de vie médian des ménages comptant parmi les plus élevés en région.

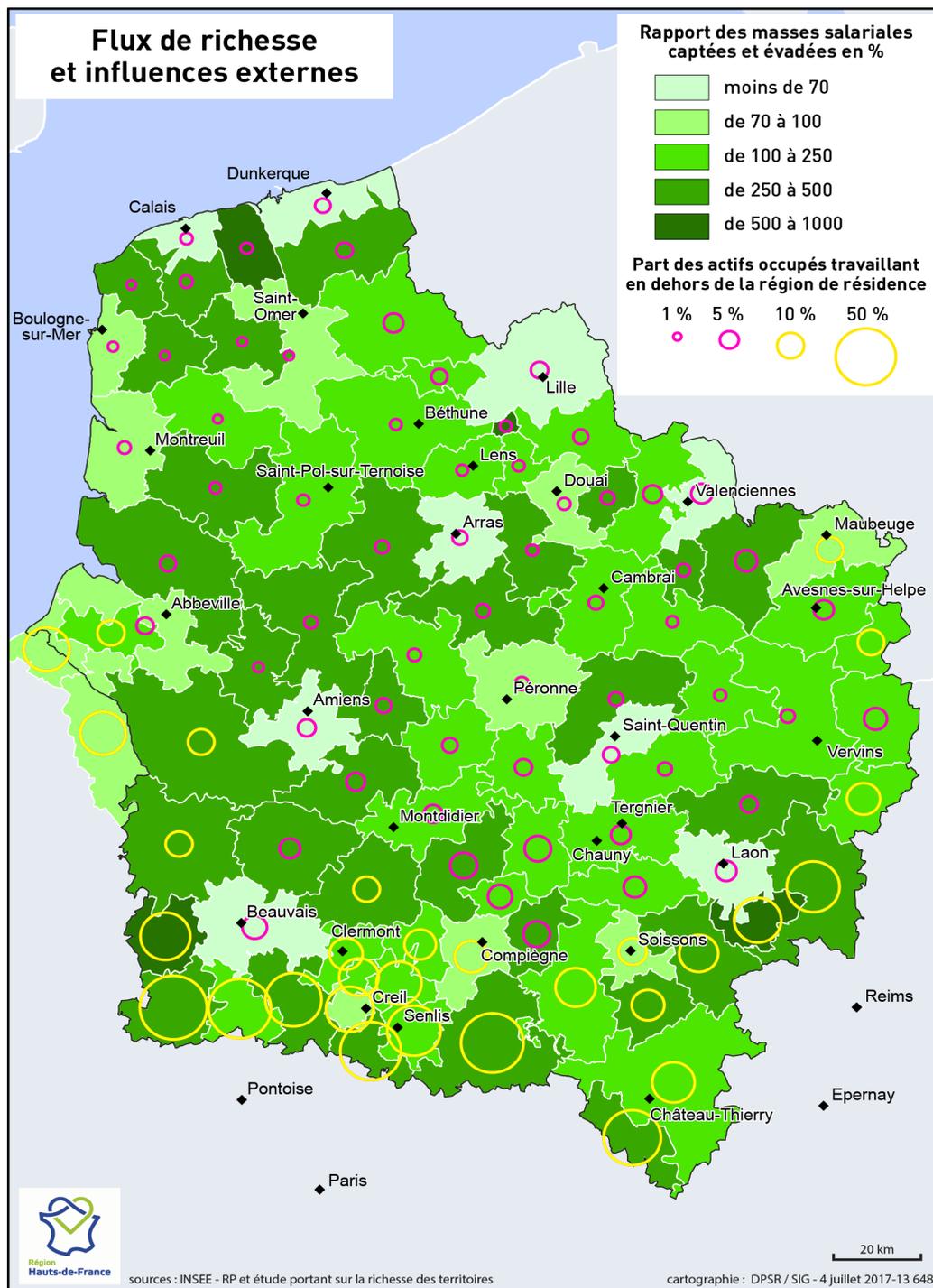
Les flux de masses salariales sont moins intenses sur les territoires qui présentent un fonctionnement plus autonome. On y trouve des territoires dans lesquels les actifs se déplacent peu mais dont le niveau de vie repose principalement sur le salaire des personnes qui y vivent et y travaillent (Amiens, Dunkerque), ou d'autres territoires qui rencontrent davantage de difficultés d'accès à l'emploi (Maubeuge, Thiérache, Boulogne-sur-Mer).

### 3. Le paradoxe d'une sédentarité marquée pour les populations les plus fragilisées

Alors que la région des Hauts-de-France affiche des déplacements domicile travail assez intenses, les difficultés de mobilité sont très fortes chez certaines populations, qui peuvent être fragilisées par un contexte social préoccupant, ou parce qu'ils vivent sur un territoire présentant un déficit d'emplois comparé à la population active résidente. Ces sédentarités s'apprécient par le croisement de différentes mesures, à l'image de l'analyse des taux d'activité ou du chômage de longue durée. L'étalement urbain, qui dissocie toujours plus les lieux d'emplois et les lieux de travail, combiné à une fragilisation des emplois et à des dynamiques d'emploi contrastées sur les territoires régionaux, fragmentent encore davantage la dualité entre une population bien formée, épargnée par le sous-emploi, et une population moins qualifiée dont les comportements en matière de mobilité géographique restent largement dépendants des ressources financières (insuffisantes pour financer le coût du déplacement), matérielles (absence d'infrastructure de transport, tensions sur le marché du logement...), ou liées à des contraintes familiales (absence de crèches...). La mobilité est aussi présentée comme un « état d'esprit », relevant d'une forme d'apprentissage de l'autonomie et de l'environnement socio-professionnel. Le lien entre mobilité géographique et accès à l'emploi n'est pas systématique. Des études récentes du Centre d'études de l'emploi affirment que les chances de retour à l'emploi des chômeurs ayant changé de département sont proches de celles des chômeurs n'ayant pas bougé, et qu'elles favoriseraient davantage les cadres alors que les ouvriers en seraient pénalisés.

Les territoires qui présentent une sédentarité plus marquée de la population sont généralement ceux qui cumulent des vulnérabilités : éloignement des lieux d'emplois et/ou inadéquation entre qualification des emplois et qualification des actifs, niveaux de formation faibles, territoires dont l'emploi recule... On retrouve dans ce cas de figure certains territoires des zones d'emplois de Boulogne-sur-Mer, de Thiérache, de Saint-Quentin, Tergnier ou encore de Maubeuge.

<sup>3</sup> Patrizia INGALLINA, Université des Sciences et Technologies de Lille 1, « L'attractivité des territoires »



Notons toutefois que les difficultés de mobilités ne sont pas seulement l'apanage des territoires ruraux et éloignés des lieux d'emplois. Certains territoires sous influence métropolitaine enregistrent des dynamiques d'emplois qui peuvent flouter des obstacles d'accès à l'emploi pour certains types de populations (femmes, jeunes...). Outre l'accès à l'emploi, les difficultés de mobilité resurgissent également dans différents champs de la vie quotidienne – l'accès à l'offre de soin, aux équipements etc. – renvoyant aux questions d'accessibilité et de proximité. Le numérique, qui ouvre de nouvelles perspectives en matière d'accessibilité, peut dans le même temps accentuer les fractures entre les populations.

## E. Une région confrontée à de fortes disparités sociales et territoriales

### 1. Des difficultés sociales concernant de nombreux espaces régionaux

La région des Hauts-de-France est particulièrement concernée par les phénomènes de pauvreté : avec 18,1 % de sa population vivant sous le seuil de pauvreté, soit un million d'habitants, elle est la deuxième région métropolitaine la plus pauvre après la Corse. Le nord de l'Aisne, l'Avesnois et le bassin minier concentrent les phénomènes de pauvreté. Les territoires les plus en difficulté se situent dans les zones les plus peuplées de la région, la pauvreté y concerne plus spécifiquement les familles et les ménages jeunes. La pauvreté des personnes âgées a une répartition atypique en étant plus présente dans les territoires ruraux, notamment dans le Pas-de-Calais.

Au-delà de la pauvreté monétaire, cette population présente d'autres fragilités : déficit de formation, éloignement durable du marché du travail, notamment pour les femmes, ou retard scolaire. L'insertion des jeunes apparaît particulièrement difficile : 28 % des 18-25 ans ne sont ni en formation, ni en emploi, soit six points de plus qu'au niveau national. Les difficultés sont d'autant plus importantes que la région est celle qui compte relativement le plus de jeunes de 18-25 ans, après l'Ile-de-France : ils représentent un habitant sur dix.

Dans les espaces d'influence périurbaine, la pauvreté diminue à mesure que l'on s'éloigne du cœur du pôle urbain : en périphérie, une personne sur dix est pauvre. Ce constat se vérifie dans la grande majorité des aires urbaines de la région.

*Note de lecture : Sur l'EPCI « Métropole européenne de Lille », le rapport des masses salariales captées et évadées est inférieur à 70 %, c'est-à-dire que pour 100 euros de salaire évadés de la zone par le biais des navetteurs qui travaillent au sein de la zone mais résident ailleurs, seulement 70 euros de salaire entre par le biais de navetteurs qui font le chemin inverse.*

Il existe toutefois quelques exceptions dans la région. La première concerne les aires urbaines où la pauvreté s'étend dans l'ensemble du pôle urbain, cela s'applique aux aires urbaines de l'ancien bassin minier, de l'Avesnois, de la Thiérache, de Péronne et de Tergnier.

La seconde est celle où la pauvreté est moins importante dans les banlieues des villes-centres que dans la périurbain, c'est notamment le cas dans les aires urbaines de Calais, d'Amiens et de Laon.

La séparation résidentielle des populations à bas revenus et à hauts revenus est très marquée dans trois agglomérations des Hauts-de-France : Lille, Creil et Amiens. Celles-ci conjuguent une part importante de populations pauvres, une dispersion importante des revenus et une concentration spatiale des populations aux revenus extrêmes : alors que cette ségrégation s'observe en banlieue des agglomérations de Lille et de Creil, elle se manifeste dans la ville-centre pour Amiens. Les enjeux des politiques d'urbanisme visant la mixité sociale dans les quartiers sont donc essentiels face à cette séparation résidentielle marquée dans certaines agglomérations.

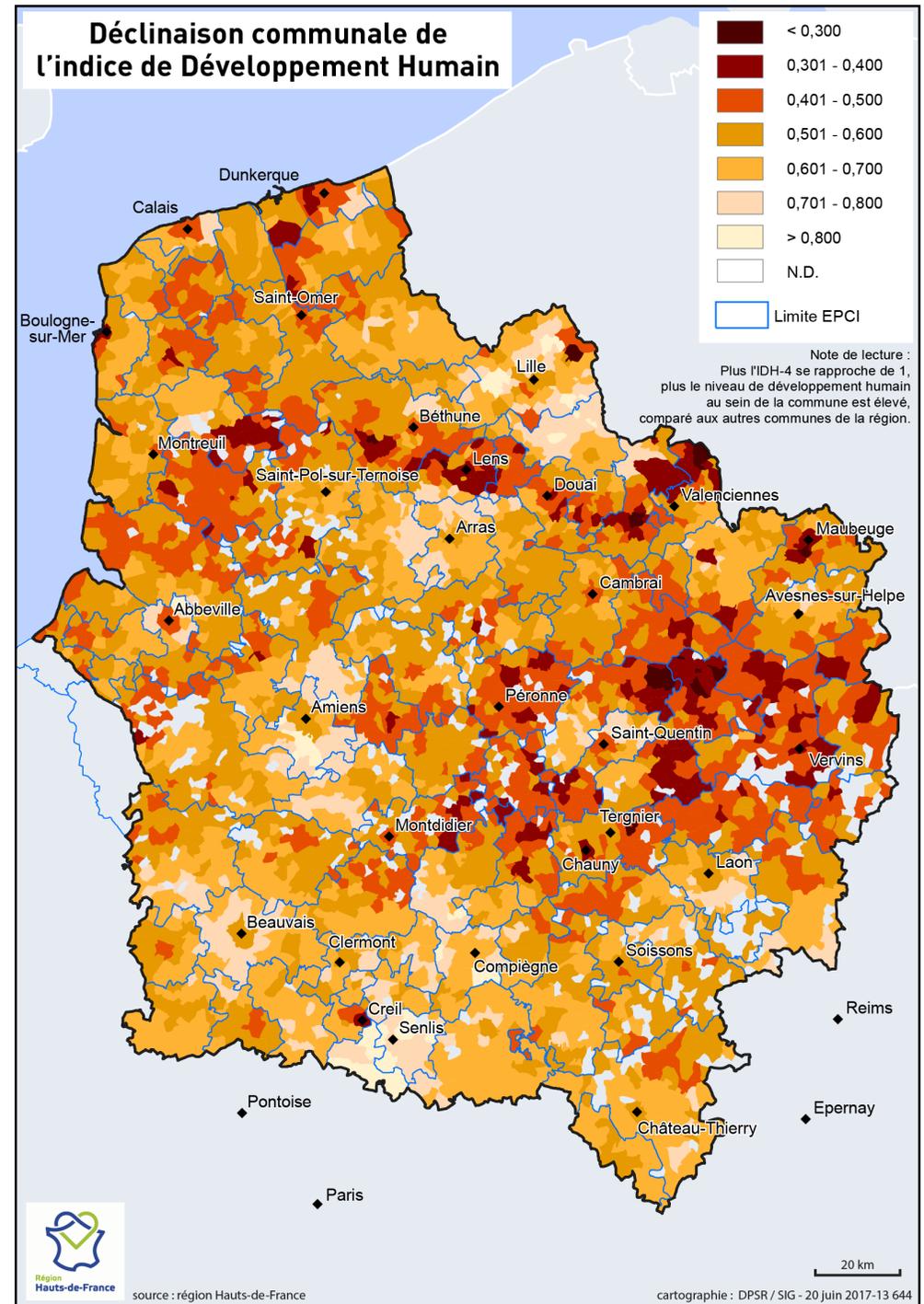
La crise a fortement touché les populations dont la situation sociale était déjà fragile. Les inégalités territoriales se sont alors renforcées : les espaces situés autour des grandes agglomérations et au sud de la région sont plus préservés, tandis que les difficultés se sont intensifiées dans les territoires les moins favorisés (nord de l'Aisne, agglomérations du littoral, bassin minier notamment).

**Des territoires qui apparaissent particulièrement sensibles à des chocs sociaux**

Si la région Hauts-de-France affiche globalement le niveau de développement humain le plus faible des régions de France métropolitaine, les contrastes sont importants à l'échelle infrarégionale, avec des territoires concentrant, en un espace et à une période donnés, des populations avec un certain degré de ressources monétaires, éducatives et sanitaires.

L'ancien bassin minier et la Thiérache forment un espace homogène où l'IDH est très inférieur à la moyenne régionale s'opposant aux communes qui entourent Lille, Arras et Amiens qui sont, elles, caractérisées par un niveau de développement nettement supérieur à la moyenne régionale grâce à un niveau de revenu plus élevé, une moindre proportion de non-diplômés et un indice comparatif de mortalité plus faible que la moyenne régionale. Le département de l'Oise constitue un espace assez homogène avec un développement humain en moyenne plus élevé que dans le reste de la région, notamment pour les communes autour de Senlis et de Compiègne. En dehors de l'ancien bassin minier et de la Thiérache, plusieurs espaces apparaissent également en difficulté avec un niveau de développement humain inférieur à l'ensemble de la région Hauts-de-France. C'est le cas notamment de plusieurs territoires ruraux qui ont un développement humain en retrait par rapport à la moyenne régionale.

**DIAGNOSTIC**



## Des conditions de santé et de logement qui influent sur la qualité de vie dans les territoires

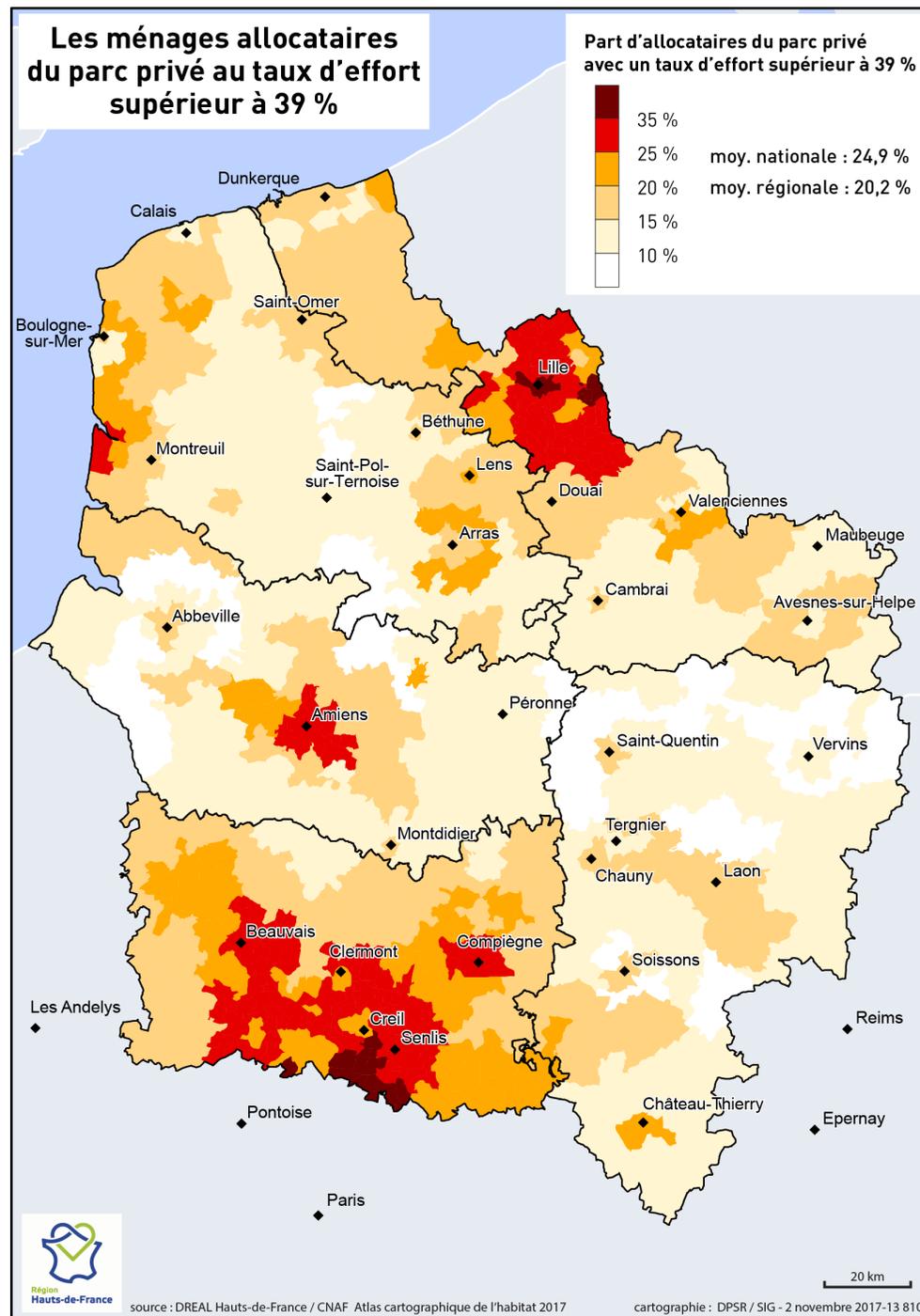
La santé, dimension incontournable de la qualité de vie, fragilise aujourd'hui le développement humain de la région. La région Hauts-de-France occupe la dernière position de l'ensemble des régions métropolitaines en matière d'espérance de vie à la naissance : 75,9 années pour les hommes et 82,9 années pour les femmes. L'indice comparatif de mortalité (ICM) confirme la tendance régionale d'une mortalité plus élevée que dans l'ensemble de la France métropolitaine, et ce, indépendamment de la composition par âge de la population. Avec un ICM proche de 122 sur la période récente, la région Hauts-de-France présente une mortalité corrigée des effets d'âge supérieure de 22 % à celle observée en France métropolitaine.

Les difficultés d'ordre sanitaire sont particulièrement prononcées dans les territoires de Péronne, Chauny et Vervins, dans des territoires ruraux de l'Artois, du cœur du bassin minier, ou en Sambre-Avesnois. Le territoire du Cambrésis apparaît sur cet indicateur sanitaire bien plus en difficulté que sur les facettes du développement humain relatives aux parcours éducatifs ou aux ressources monétaires. Sur le littoral nord, les environs de Boulogne et de Dunkerque sont également confrontés à des difficultés sanitaires. Bien qu'inégale selon les espaces infrarégionaux, la surmortalité de la population régionale comparativement à la France métropolitaine est liée à une forte proportion de décès par cancers. Cette dernière est elle-même liée aux comportements à risque ou au manque de prévention de la population régionale.

Avec un taux de pauvreté élevé et des revenus médians limités, l'offre de logements privés s'avère inaccessible dans des conditions financières supportables pour de nombreux ménages de la région. Près de 58 000 demandeurs de logements sociaux sont en attente de domicile personnel en 2014. La région souffre d'un manque de fluidité au sein même du parc social.

Les niveaux de loyers dans le parc locatif privé, élevés selon les agglomérations, amènent certaines catégories de ménages à devoir consacrer une part importante de leurs revenus au coût du logement. 20,2 % des allocataires du parc privé ont un taux d'effort supérieur à 39 %.

Les territoires de la nouvelle région sont très concernés par la question de la vulnérabilité énergétique et ce d'autant plus que la grande majorité du parc est composée de logements individuels et anciens. 468 000 ménages sont en situation de vulnérabilité énergétique. Ces situations sont directement corrélées aux faibles niveaux de revenus des ménages, à l'ancienneté du parc de logements et à son caractère énergivore.



## 2. Des désajustements sur l'accessibilité aux services et aux équipements

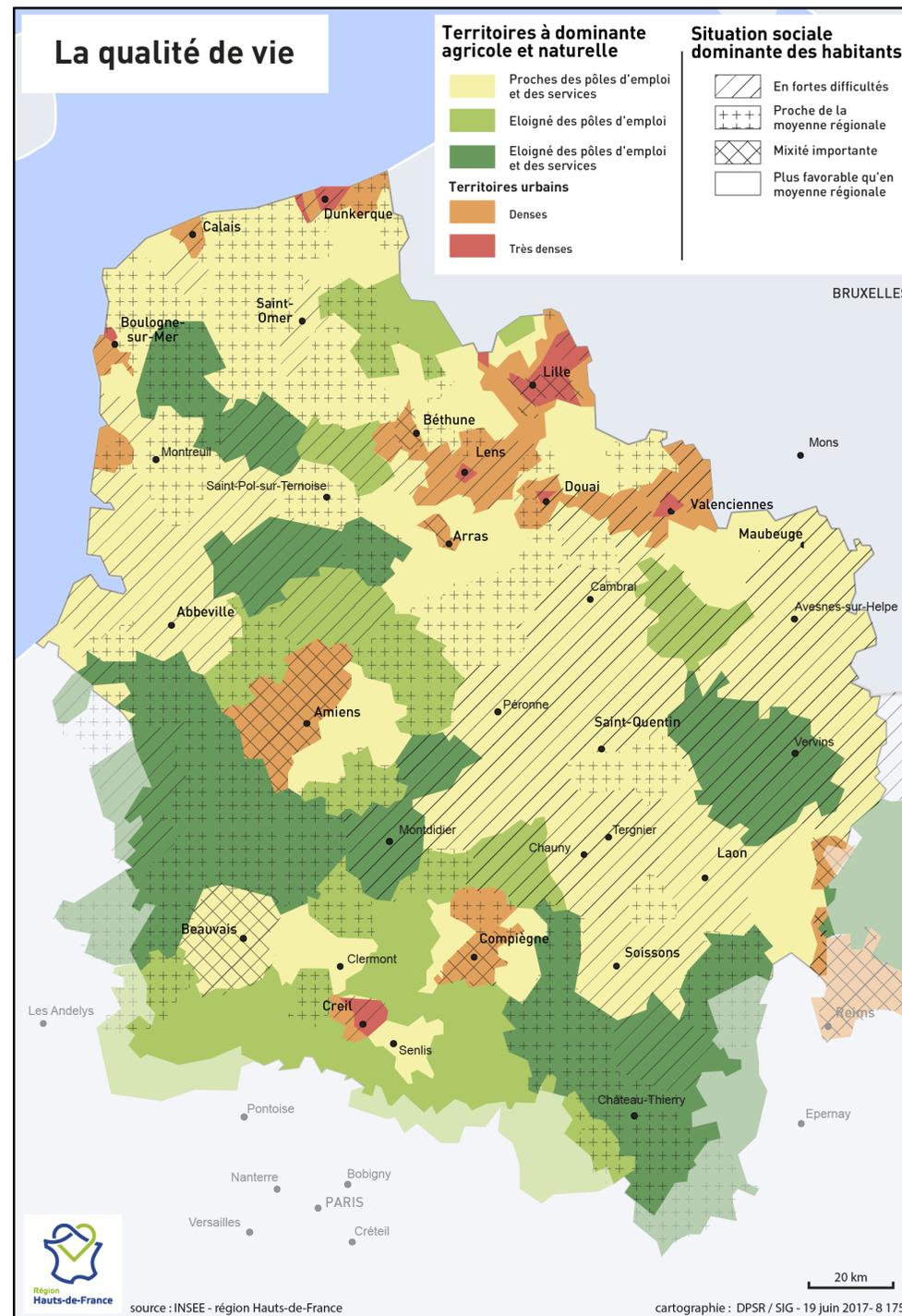
L'accessibilité des équipements constitue un enjeu important pour les territoires isolés ou peu urbanisés situés hors de l'influence des grands pôles : le maintien d'équipements reste un facteur positif de l'attractivité des territoires. En moyenne, les habitants des Hauts-de-France accèdent à un ensemble de 22 services et équipements pour les besoins de la vie courante en 4,1 minutes. Seuls les habitants de l'Ile-de-France et de Provence-Alpes-Côte-d'azur accèdent en moyenne plus rapidement aux services et équipements. Pour la moitié de la population la plus proche des équipements et services, le temps d'accès en Hauts-de-France descend à 3,4 minutes. Le caractère relativement urbain de la région explique en grande partie sa position dans la hiérarchie des temps d'accès : taux d'équipement et densité de population vont souvent de pair.

En fonction du territoire où ils vivent, tous les habitants des Hauts-de-France ne mettent cependant pas le même temps pour atteindre chacun des équipements et des services courants. Ainsi à l'échelle des départements, les habitants de l'Aisne ont besoin d'un temps 1,5 fois supérieur à celui des habitants du département du Nord pour accéder aux équipements courants. Globalement en région, les 10 % de la population les plus proches accèdent 2,8 fois plus rapidement que les 10 % les plus éloignés aux équipements courants. La majorité des communes à très faible densité ne possède au plus qu'un seul des 22 équipements courants, leur population se déplace donc plus souvent en dehors de la commune pour les besoins de la vie courante : les temps de parcours sont alors 2,6 fois plus longs que dans les communes densément peuplées. Pour autant, les communes très peu denses sont mieux loties que dans les autres régions métropolitaines, grâce à une bonne répartition des pôles d'équipements : l'Aisne dispose ainsi de nombreuses communes bien dotées en équipement et réparties de façon homogène dans le département.

Les enjeux sanitaires importants à l'échelle de la région nécessitent un éclairage tout particulier sur l'offre de soins. Si, avec 21 pôles d'offre, les Hauts-de-France constituent la troisième région métropolitaine la plus dense en pôle de soins, la situation infrarégionale apparaît particulièrement contrastée. Les territoires situés au nord d'Abbeville ou au sud de Maubeuge sont ceux qui bénéficient de la situation la moins satisfaisante : ils ne tirent pas profit du pouvoir polarisant de pôles proches de taille modeste ou de pôles plus denses, mais plus éloignés. Le territoire picard apparaît très peu polarisé : hormis Amiens qui constitue un grand pôle, il ne regroupe que sept pôles de taille modeste.

Les temps d'accès aux services des urgences ou à un médecin généraliste apparaissent particulièrement longs dans l'Aisne ou le sud-ouest d'Amiens. Ces enjeux d'accessibilité sont d'autant plus prégnants que ces territoires, et en particulier les zones d'emploi de Vervins ou de Laon, seront marqués par un important vieillissement démographique d'ici 2030.

30



### 3. Des désajustements territoriaux en termes de qualité de vie dans les territoires en croisant conditions sociales et cadre de vie

Si la région Hauts-de-France se caractérise à la fois par son urbanisation prononcée et par l'importance de ses surfaces agricoles, la qualité de vie de ses habitants ne se résume cependant pas aux aménités du cadre de vie. Celui-ci demande à être confronté aux caractéristiques sociodémographiques des résidents. Ainsi, selon une étude réalisée avec l'INSEE sur la qualité de vie, les conditions de vie de près de trois millions et demi d'habitants vivant dans les espaces aérés (cf. carte) diffèrent en fonction de leur profil et de leur éloignement des pôles d'emploi et de services. Ces distances, motivées bien souvent par le niveau des coûts du foncier métropolitain ou la structure de l'offre de transport, n'ont pas les mêmes conséquences selon la situation sociale des résidents. Les plus favorisés sont majoritairement installés dans les couronnes périurbaines des deux grands ensembles métropolitains au nord et au sud de la région, les moins favorisés autour des plus petits pôles d'emploi de la région.

D'un autre côté, les autres deux millions et demi d'habitants vivant dans les agglomérations sont majoritairement confrontés à des difficultés sociales fortes tandis que les situations d'aisance sociale sont représentées de façon minoritaire dans le cœur de la métropole lilloise. Emplois et services sont plus accessibles en raison de leur densité mais au prix de situations plus fréquentes de sur-occupation des logements ou d'engorgement des réseaux routiers.

Des territoires de vie à dominante agricole ou naturelle sont éloignés des pôles d'emplois et de services tout en concentrant une population en difficultés sociales : la Thiérache ou les territoires de Fruges et des sept Vallées cumulent les enjeux en termes de fragilités sociales et d'éloignement des pôles d'emploi et de services.



# PARTIE III

## Conclusion

La seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle a vu une transformation radicale de l'économie française avec un passage de l'économie industrielle à l'économie tertiaire qui a déstabilisé les territoires les plus industrialisés, à l'instar de la région Hauts-de-France.

Les effets conjugués de la mutation économique et des gains de productivité ont affecté les nombreux espaces nordistes mono-industriels. Dans les zones touchées, la faiblesse des qualifications des salariés et la faible diversification sont autant d'obstacles à l'attractivité de ces territoires.

Si la région a connu une mutation profonde de son économie dans ces dernières décennies, avec des conséquences sociales et environnementales différentes selon les territoires, elle est confrontée aujourd'hui à une nouvelle vague de mutations qui déstabilise ses modes de fonctionnement et de régulation.

Quatre défis résument ces mutations et leurs impacts sur le développement régional :

- ➔ si l'économie régionale a reposé sur la mise en valeur de ses ressources, la prise de conscience des contraintes environnementales peut se transformer en nouvelles opportunités de développement,
- ➔ si la région a connu une transformation des modes de production plus marquée qu'ailleurs, cette dynamique, toujours en cours et amplifiée par la transition numérique, continue à impacter les bases productives régionales et l'évolution des emplois,
- ➔ si la région reste l'une des plus jeunes de France, avec notamment une fécondité supérieure à la moyenne nationale, elle reste marquée par un niveau de qualification et une mobilité intergénérationnelle moindres, rendant nécessaire de renforcer le capital humain des jeunes et leur intégration dans une société de la connaissance et de l'innovation,
- ➔ si la région s'est largement insérée dans l'internationalisation des échanges, elle doit revoir aujourd'hui ses modes de gouvernance et de régulation autour de l'agilité de l'action publique pour développer sa capacité de réaction, tout en plaçant l'habitant au cœur des préoccupations et des politiques régionales.

Les capacités différenciées des territoires à faire face à ces défis amènent à dégager trois enjeux transversaux, leur permettant de construire des trajectoires de transition originales pour entrer dans le monde de demain.



33

### Un rapport à l'extérieur impactant les moteurs de développement et l'attractivité de la région

Si l'ouverture aux échanges de services et de marchandises et aux investissements influe sur le développement régional, les dynamiques endogènes ne suffisent pas à développer suffisamment d'activité avec un ratio emplois/résidents parmi les plus faibles de France. Si le taux d'ouverture de la région est nettement supérieur à la moyenne nationale (avec un rôle essentiel des voisinages), la balance commerciale reste déficitaire.

De plus, ces influences externes ne compensent pas sur certains territoires le décrochage de franges de population éloignées de l'emploi et des services.

Parmi ces contrastes, le positionnement de la région sur la logistique est un enjeu majeur, en étant la première région en matière de surface d'entrepôts mais seulement la troisième en termes d'emplois logistiques.

Plusieurs vecteurs de l'ouverture régionale sont ainsi encore insuffisamment valorisés dans tous leurs aspects et leurs interactions : le positionnement géographique, la mer, le tourisme.

### **- Des disparités territoriales impliquant des stratégies de développement différenciées**

Si l'influence de Lille et de l'Île-de-France s'accroît sur la région, ces deux moteurs métropolitains ne peuvent entraîner à eux-seuls le développement régional. Bien que la métropole lilloise produise 27 % des richesses régionales (avec 19 % de la population régionale), majoritairement redistribuée au niveau des territoires de proximité, les villes moyennes (communauté d'agglomération, communauté urbaine) créent quant à elles 46 % de la richesse régionale (40 % de la population régionale). L'influence francilienne conduit également à des redistributions dans le sud représentant 8 % de la richesse produite par la région. Ces moteurs de développement différents selon les territoires entraînent des dynamiques de développement humain contrastées. Par ailleurs, de nombreux territoires, y compris ruraux, détiennent des atouts et des filières d'excellence qui peuvent être valorisés à condition de créer les conditions d'une complémentarité et d'une mise en réseau.

34

Les différentes formes de création de richesses ne se superposent pas nécessairement. La problématique de l'attractivité se pose différemment selon les types de territoires, entraînant notamment un accompagnement spécifique des territoires en difficultés touchés par des déséquilibres cumulatifs et la prise en compte des contraintes environnementales et des mutations technologiques pour promouvoir de nouveaux modèles de développement.

### **- Des formes de désajustements qui impactent le quotidien et la qualité de vie des habitants**

La région est caractérisée à la fois par des habitants de plus en plus mobiles, avec notamment des déplacements domicile-travail importants, et une forte sédentarité, impliquant un besoin de proximité qui n'est pas le même selon les types de publics.

Pour les personnes dans des situations sociales difficiles (18,1 % de la population régionale vit sous le seuil de pauvreté), les problèmes de mobilité fréquents s'ajoutent à d'autres dimensions : revenu, santé, éducation, emploi, logement. Pour les populations les plus fragiles, l'absence de proximité signifie le plus souvent un renoncement, même pour les services fondamentaux (santé...).

Malgré un temps d'accès global plutôt satisfaisant aux services et équipements de la vie courante (le deuxième meilleur temps national d'accès aux équipements), de fortes disparités territoriales existent, pouvant contribuer à distiller un sentiment d'isolement parmi certaines franges de la population. En effet, les temps d'accès sont d'autant plus

élevés que les communes sont peu « denses » et les disparités entre territoires augmentent lorsque l'on monte en gamme de services.

De plus, le processus d'adéquation sur le marché du travail par la mobilité ne fonctionne pas toujours en région avec un indice d'inadéquation élevé pour la majeure partie de ses zones d'emplois, en raison d'un cumul de facteurs handicapants.

De nombreux déplacements pèsent sur le quotidien des habitants et des dépenses « incompressibles » plus importantes qu'en moyenne (logement dans certains territoires, déplacements...) pour des ménages aux revenus plus modestes impactent fortement le quotidien et la qualité de vie des habitants.

Sur la base de ces trois enjeux, le SRADDET définit une stratégie régionale d'aménagement et de développement à l'horizon de moyen et long terme.

# Glossaire

---

**ADCF** : Assemblée des communautés de France

**AQUIMER** : Pôle de compétitivité pour produits de la mer et aquaculture

**CCI** : Chambre de commerce et d'Industrie

**ERDD** : Centre ressource du développement durable

**CEREQ** : Centre d'études et de recherches sur les qualifications

**CGET** : Commissariat général à l'égalité des territoires

**CO<sub>2</sub>** : Dioxyde de carbone

**CREDOC** : Centre de recherche pour l'étude et l'observation des comportements

**DREAL** : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

**EPCI** : Etablissement public de coopération intercommunale

**ICM** : Indice comparatif de mortalité

**IDE** : Investissement direct étranger

**INNOCOLD** : Institut français du froid

**INSEE** : Institut national de la statistique et des études économiques

**REV3** : Troisième révolution industrielle (ou TRI)

**MEL** : Métropole européenne de Lille

**NOx** : Oxydes d'azote

**OCDE** : Organisation de coopération et de développement économiques

**PIB** : Produit intérieur brut

**PM** : Particules matérielles (les particules fines ou en suspension)

**PME** : Petite moyenne entreprise

**R&D** : Recherche et développement

**SAU** : Surface agricole utile

**SCOT** : Schéma de cohérence territoriale

**TECV (la loi)** : Loi de transition énergétique pour la croissance verte (2015)

**TRI** : Troisième révolution industrielle (ou Rev3)

**UNESCO** : Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture

**ZNIEFF** : Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique



Retrouvons-nous sur



[www.hautsdefrance.fr](http://www.hautsdefrance.fr)

Région Hauts-de-France  
151 avenue du Président Hoover - 59555 LILLE CEDEX  
Direction de la Prospective et des Stratégies Régionales

Pour nous contacter :  
[sraddet@hautsdefrance.fr](mailto:sraddet@hautsdefrance.fr)